Yvelines
Le magazine du Conseil départemental
#36 | PRINTEMPS 2021

DOSSIER

L'écoresponsabilité en action

ÉCONOMIE

Aider, et ne pas oublier un seul commerce
P. 36

SOLIDARITÉ

Handicap, au-delà des apparences et des différences
P. 29

À lire en ligne

ESPACES NATURELS DÉPARTEMENTAUX

Des sites sensibles à partager et à protéger en adoptant de bonnes pratiques.

PIÉTONS, CYCLISTES ET CAVALIERS, RESTONS SUR LES CHEMINS.
Favorisons la biodiversité : n'entrons pas sur les chantiers forestiers, ne touchons pas aux arbres et aux bois morts.

GARDONS NOS CHIENS SOUS CONTRÔLE.
Veillons à ce qu'ils ne divaguent pas dans les parcelles forestières : ils peuvent mettre en péril la faune sauvage, notamment au printemps, période de naissance et de nidification.

SOYONS PRUDENTS LES JOURS DE CHASSE.
Respectons la signalétique. Ne pénétrons pas dans les zones de chasse. Le calendrier est disponible auprès des communes concernées ou auprès du Département.

RESPECTONS LA FLORE ET LA FAUNE SAUVAGE.
N'approchons pas les animaux, ne les nourrissons pas. Pour préserver la biodiversité, limitons nos cueillettes, ne ramassons pas les espèces protégées. N'allumons aucun feu et ne campons pas.

REMPORTONS NOS DÉCHETS.
Parce qu'elles attirent les animaux et ne permettent pas une bonne gestion des déchets, les poubelles ont été retirées des forêts départementales. Il appartient aux usagers de remporter leurs déchets et de les trier.

LAISSONS NOS VÉHICULES À MOTEUR AU PARKING.
Les véhicules à moteur causent des nuisances dans les espaces naturels. Seuls les véhicules autorisés et de secours peuvent y circuler.

Le Département des Yvelines gère 2 800 hectares d'espaces naturels sensibles, véritables réservoirs de biodiversité. Profitez de ces lieux dans le respect de l'environnement et des besoins de chacun.

Téléchargez le guide des bonnes pratiques dans les espaces naturels départementaux sur yvelines.fr/ens

Yvelines
Le Département

yvelines.fr

ÉDITORIAL

L'écologie positive

Pierre Bédier

Président du Conseil départemental des Yvelines

La protection de notre planète incite chacun à se dresser en acteur concerné. Et dans ce domaine – comme dans bien d'autres –, le Département s'impose un devoir d'exemplarité et fait sienne la seule réponse qui vaille : l'écoresponsabilité.
L'écoresponsabilité n'est pas l'écologie punitive, dictée par des esprits sectaires et jalonnée de diktats irréalistes : c'est, au contraire, une écologie concrète, une motivation fiable, une pratique accessible au plus grand nombre. Elle encourage les petits gestes quotidiens autant qu'elle guide les grands projets d'avenir. Elle défend le présent de notre environnement autant que l'avenir de nos enfants.
Afin de réussir et de convaincre, transparence et efficience accompagnent ce mouvement irréversible. Le Département a donc dressé son bilan carbone, réalisé par un cabinet indépendant : des informations publiques permettent d'identifier nos priorités ; un outil efficace mesure nos progrès effectifs. Voilà pour le thermomètre.
Pour faire baisser la fièvre, le Département rassemble ses forces : Biodif, opérateur départemental de compensation environnementale, est incontournable ; un programme de développement durable mobilise agents et élus ; nos espaces naturels sensibles s'étendent et la biodiversité s'y épanouit ; nous luttons contre la précarité énergétique et favorisons l'essor des mobilités douces ; nous soutenons l'agriculture locale et encourageons les circuits courts.
Mieux encore : en tant que maître d'ouvrage, nous choisissons le bois comme procédé de construction et comme matière première ; ceci n'est pas une mince affaire puisque notre patrimoine bâti représente près d'un million de mètres carrés. Quinze collèges seront bientôt rénovés ou construits selon ces impératifs écologiques. Pour notre jeunesse et son devenir.
Avec vous, nous imaginons ainsi des Yvelines où l'Homme et la Nature vivent en harmonie. Durablement. ■

Actualité

4 ÉLECTIONS
6 POINT DE VUE
8 EN DIRECT DES CANTONS

En actions !

29 SOLIDARITÉ
- **Handicap : au-delà des apparences et des différences**

36 ÉCONOMIE
- **Aider, et ne pas oublier un seul commerce**

39 AMÉNAGEMENT
- **Le Très Haut Débit pour tous devient réalité**

40 INDUSTRIE
- **Une nouvelle automobile à Flins**

Attractif

42 EN DIRECT

43 PATRIMOINE
- **De Versailles à Mantes-la-Jolie, la culture se transporte**

46 RENCONTRE
- **Neusa Thomasi : le rayon de soleil des enfants**

48 AGENDA

Vos élus
Pratique

**REPORTAGES, PHOTOS, VIDÉOS :
RETROUVEZ LA SUITE DES ARTICLES EN LIGNE**

yvelines-infos.fr
yvelines le département
Instagram
Flickr
LinkedIn
yvelines.fr
Twitter
YouTube YvelinesCG78

yvelines #36 2 place André Mignot, 78000 Versailles - tél. : 01 39 07 78 78 **Courriel :** actu@yvelines.fr **Directeur de la publication :** Pierre Bédier **Rédacteur en chef :** Christophe Bertin **Rédaction :** Sophie Berguin, Chloë Bringuier, Sandrine Gayet, Yves Fossey, Nicolas Théodet **Photos :** Nicolas Duprey (sauf mention indiquée) **Infographie :** Nathalie Tricot, Laure Imbert **Création et mise en pages :** scoop communication 12231-MEP **Impression :** Sib imprimerie **ISSN :** 2119-4467
Vous ne recevez pas le magazine ? Écrivez-nous : **diffusion@yvelines.fr**

PEFC 10-31-2036
Promouvoir la gestion durable de la forêt
pefc-france.org

LES MISSIONS DU DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS

Et bien d'autres choses

encore, grâce au soutien qu'il accorde aux projets des communes et intercommunalités.

© scoopcommunication

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES AURONT LIEU LES 13 ET 20 JUIN 2021*.

Pour participer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans et les personnes naturalisées (depuis 2018). Les personnes devant s'inscrire, suite par exemple à un déménagement, doivent le faire auprès de leur mairie. Pour participer aux prochains scrutins, l'inscription est possible jusqu'au 7 mai.

21 CANTONS

Les élections départementales sont organisées par cantons, autrement dit par territoires. Les Yvelines en comptent 21. Les assemblées départementales sont paritaires, chaque canton est représenté par un binôme homme/femme.

UN MANDAT DE 6 ANS

Il y a 42 conseillers départementaux dont le président. Ils composent l'assemblée départementale qui délibère sur toutes les affaires du Département dans les domaines de compétences que la loi lui attribue. Les élus y représentent les Yvelinois.

UN SCRUTIN À DEUX TOURS

Les élections cantonales se font au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Les dernières ont eu lieu en mars 2015. Les prochaines devaient se tenir en mars 2021. Du fait de la crise sanitaire, elles ont été reportées aux dimanches 13 et 20 juin.

► VIE-PUBLIQUE.FR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

** Sous réserve de report éventuel pour mesures sanitaires.*

RD 30
priorité piétons !

La passerelle du Bois de la Cranne permet désormais aux Yvelinois d'accéder à un itinéraire sécurisé pour se promener à pied ou à vélo entre le parc du château de Plaisir et les espaces naturels à l'est de la RD 30. Elle rétablit aussi la continuité du sentier GR 11, « le Grand Tour de Paris » et parfait le maillage cyclable du secteur. Fait d'une structure métallique en forme d'arc de 52 m de long et de 4 m de large, l'ouvrage franchit la route départementale sans appui intermédiaire. Les travaux, qui ont duré près d'un an, mettent un point final au projet d'aménagement et d'élargissement de la RD 30 entre Plaisir et Elancourt, qui aura duré six ans.

VERSAILLES 1

5e édition du festival ElectroChic

Pour sa 5e édition, le festival de musique électronique « ElectroChic » s'est déroulé gratuitement en ligne en partenariat avec le Département des Yvelines. La programmation ambitieuse et éclectique était ouverte à tous. Le festival était retransmis en direct sur YouTube : un excellent moyen de continuer à partager lorsqu'on ne peut se retrouver physiquement.

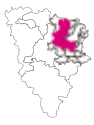

VERNEUIL-SUR-SEINE

La cloche de l'église restaurée des Alluets-le-Roi retrouve son clocher

Moment important le 9 mars aux Alluets-le-Roi. Marie-Anne Andrée, la cloche historique de la commune, a retrouvé sa place dans le clocher. Une étape dans les travaux de rénovation de l'édifice entrepris par la commune et soutenus par le Département. Pour aider au financement, la commune a pu bénéficier du soutien du Département des Yvelines à hauteur de 85 000 €.

© Burlini

SARTROUVILLE

Démarrage des travaux de remise en état du pont de la 2e DB à Sartrouville-Maisons-Laffitte

Les travaux de remise en état du pont de la 2e Division Blindée ont débuté en mars pour une durée de 3 ans. Durant toute la durée des travaux, les deux voies de circulation seront maintenues. Les bandes cyclables et les trottoirs sont neutralisés selon les phases de chantier, un espace piéton protégé est mis en place sur chaussée pendant toute la durée des travaux afin de permettre un cheminement sécurisé.

PLAISIR

Une future maison médicale à Plaisir

Le Département des Yvelines a acquis une parcelle pour la création d'une maison médicale territoriale pour un montant de 371 000 €. La future maison médicale sera implantée en périphérie du Centre Hospitalier de Plaisir, à proximité de la gare, des commerces et du quartier du Valibout. Elle accueillera à son ouverture douze professionnels de santé (médecin, gériatres, infirmières, chirurgien-dentiste, kinésithérapeute, orthophoniste, orthopédagogue, psychologue, thérapeute, ostéopathe).

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Un centre de santé à Bois-d'Arcy

Un centre de santé pluridisciplinaire a été créé à Bois-d'Arcy, 17 rue Blaise-Pascal, dans un ancien bâtiment communal. L'équipement qui a ouvert début avril est financé à l'aide de fonds privés pour un montant d'environ un d'1 M€. Il comprend dix salles et accueille une quinzaine de professionnels de santé : entre autres trois généralistes, un pédiatre, un orthophoniste, un urologue ou encore un dentiste. La structure est dotée d'un standard commun assuré par trois secrétaires médicales pour la prise des rendez-vous.

©Istock

LIMAY

À vélo, du nord au sud

Lundi 8 mars, le peloton du Paris-Nice s'est élancé de Oinville-sur-Montcient pour la deuxième étape de l'épreuve. Le maillot jaune sur les épaules de l'Irlandais Sam Bennett, vainqueur la veille à Saint-Cyr-l'École, et le reste du peloton ont traversé l'ensemble du département pour rallier Amilly et le Loiret. Un départ fort en émotion malgré les restrictions liées à la crise sanitaire qui ont obligé le public à prendre ses dispositions le long des routes plutôt qu'au village départ.

MUREAUX

La PMI des Mureaux fait peau neuve

Cinq centres de PMI des Yvelines vont bénéficier de travaux de rénovation pour un montant total de 1,2 million d'euros. La PMI des Mureaux va accueillir des travaux afin de rénover les sols, murs et plafonds de son centre. Du mobilier conforme à la charte d'aménagement sera également installé. Les travaux de mise en accessibilité seront également réalisés dans le cadre de ce projet.

RAMBOUILLET

« Sourire de Femmes » : enquête dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine

Avec l'opération « Sourire de Femmes », l'Institut des Hauts-de-Seine, aidé de ses partenaires, a lancé une grande enquête sur le cadre de vie des femmes des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Cette consultation a pour objectif de mesurer les habitudes de vie quotidienne des femmes dans les domaines de la vie personnelle, de la santé, de la vie professionnelle, de la vie sociale, de l'environnement, afin d'en dresser un panorama. Le 16 mars, ce questionnaire a été distribué durant l'arrêt aux Bréviaires du Bus Santé Femmes.

BONNIÉRES-SUR-SEINE

Restauration du patrimoine historique à Bennecourt

La commune va bénéficier de l'aide du Département face à l'urgence de la restauration de l'église de Saint-Ouen. Cette aide d'un montant de 33 213 € entre dans le cadre du dispositif « Restauration des patrimoines historiques 2020-2023 ». L'église de Saint-Ouen est classée au titre des Monuments historiques.

POISSY

Vers une maison médicale départementale à Poissy

Le projet pisciacais était lauréat de l'appel à projets départemental « AAP Maisons médicales 2017-2019 ». Ce projet, réalisé sous maîtrise d'ouvrage départementale, vise à accueillir 12 professionnels de santé à terme dont 4 nouveaux médecins généralistes. Les élus ont voté la programmation de l'opération de construction de cette maison médicale pour un coût total de travaux de 2,5 M€.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Les Yvelines sont sur Mars

Perseverance, l'astromobile (ou rover) de la Nasa, a réussi son atterrissage sur le cratère Jezero. Parmi les outils dont dispose le robot pour explorer la planète rouge, l'un baptisé SuperCam, a été conçu en partie au laboratoire yvelinois du Latmos/Université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ). Le Conseil départemental accompagne de longue date le développement de cette recherche publique, avec notamment la mise à disposition gracieuse de bâtiments et un fort soutien financier.

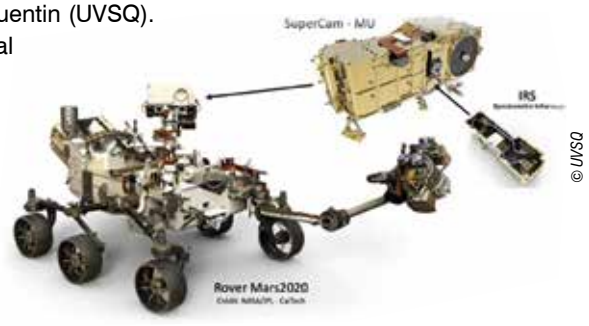

© UVSQ

TRAPPES

Renforcement de la mission « Insertion-jeunes »

Des réflexions ont été conduites par les services départementaux en lien avec l'association «IFEP» ainsi que la commune de Trappes. Il en ressort que la ville ne peut être convenablement couverte par les activités de la mission « Insertion-jeunes » sans chef de service. Afin de garantir le même niveau d'accompagnement des jeunes sur le territoire yvelinois, les élus ont voté le recrutement d'un chef de service, d'un assistant administratif et de huit postes de référents Insertion-jeunes à Trappes.

MANTES-LA-JOLIE

Plan de sauvegarde à Mantes-la-Ville

La commune, confrontée à la vétusté de ses infrastructures scolaires, sportives et socio-éducatives, a adopté fin 2020 un plan de sauvegarde d'urgence de ses équipements publics. Avec le contrat de développement Yvelines +, le Département soutient 9 projets de remise en état ou de reconfiguration à hauteur de 11,7 M€. Au programme par exemple : la rénovation de l'école Maupomet, l'aménagement d'un terrain synthétique ou encore la rénovation du CSV Arche en Ciel.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

1 684 logements des Résidences Yvelines Essonne bientôt rénovés

Plusieurs centaines de logements du bailleur social les Résidences Yvelines-Essonne, dont 88 à Conflans, vont bientôt bénéficier d'une cure de jouvence. Alors que le montant global des différents projets oscille autour de 140 M€, les dossiers font l'objet d'une aide financière du Département par via le Programme de relance et d'intervention pour l'offre résidentielle des Yvelines, baptisé Prior'Yvelines. Le montant total des subventions est de 25 M€.

CHATOU

Un nouveau studio pour le conservatoire de Chatou

Le conservatoire de Chatou obtient 10 000 € de subventions départementales pour la requalification d'une salle de musique en studio d'enregistrement. Le conservatoire espère par ce biais moderniser son offre et développer des partenariats, notamment avec des structures d'accueil de la jeunesse.

VERSAILLES 2

Navettes gratuites pour aller se faire vacciner

Alors que les personnes de plus de 75 ans sont prioritaires dans les centres de vaccinations contre la Covid-19, le service de transport à la demande des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine (PAM 78-92) est mis à leur disposition gratuitement pour les acheminer. Pour obtenir la venue de la navette, il suffit de téléphoner au 0 806 00 78 92 (du lundi au dimanche et de 7 heures à 20 heures) ou expédier un courrier électronique (pam78-92@transdev.com). La demande doit être effectuée au moins 48 heures avant le rendez-vous au centre de vaccination.

© Fossey

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Le grand bassin va revoir le jour

© Ville de Saint-Germain-en-Laye

Grâce aux travaux du Tram 13, un joyau signé Le Nôtre va refaire surface dans le parc du château de Saint-Germain-en-Laye plus de 350 ans après sa disparition. Les élus du Conseil départemental ont voté une subvention de 2 M€ qui permettra d'engager ce chantier dont le coût global est estimé à près de 4,6 M€.

MAUREPAS

Adoption de la convention Prior'Yvelines à Voisins-le-Bretonneux

La convention Prior' de Voisins-le-Bretonneux (4 308 689 €) permet d'accompagner la commune dans son effort de production et de diversification de logements sur la période 2018-2022. Cette convention soutient plus particulièrement le projet d'éco-quartier de la Remise pour son ambition écologique.

© Vous êtes ici Architectes.

HOUILLES

Une liaison douce à proximité du département

Le Département des Yvelines participe à hauteur de 2 M€ aux travaux de la passerelle pour la liaison douce Nanterre-Bezons. Si cette réalisation n'est pas située dans les Yvelines, les Yvelinois y seront tout de même gagnants. La réalisation de cette liaison douce permettra par exemple aux vélos d'effectuer le trajet Gare de Houilles/Université de Nanterre en seulement 15 minutes, contre 30 minutes aujourd'hui et facilite l'accès au secteur de la Défense. L'ouvrage est également situé sur la Véloroute « Avenue Verte Londres-Paris ».

© Valérie Robin – Direction du Projet Eole SNCF Réseau

© CD78/J.Raibaud

AUBERGENVILLE

Réhabilitation du musée d'Art naïf

Le Musée international d'Art naïf est un musée privé français, situé à Vicq. Il fait partie des quatre seuls musées consacrés à l'art naïf en France. La commune est devenue propriétaire des bâtiments et des collections suite à la donation effectuée par le collectionneur Max Fourny et son épouse. Depuis, le musée est fermé. Pour sa réhabilitation le Département participe à hauteur de 272 000 € au titre du Contrat Rural ainsi que du Contrat Rural Yvelines+.

LE CHESNAY

Subvention pour le foyer des jeunes travailleurs du Chesnay

Dans le cadre de la politique d'action départementale de solidarité envers les Yvelinois les plus fragiles, le Département des Yvelines soutient financièrement, pour la période 2021-2023, les foyers de jeunes travailleurs yvelinois en demande. C'est notamment le cas du foyer pour jeunes travailleurs « Les 119 » situé au Chesnay. Selon leur situation, les jeunes pourront recevoir entre 150 € et 300 € par mois d'aides départementales.

BUDGET 2021

La Covid-19 n'a pas empêché les investissements pour le territoire

Si la crise sanitaire a engendré de nombreuses dépenses imprévues en 2020, le Département des Yvelines affiche la volonté de continuer à investir pour le territoire en 2021.

Découvrez le budget interactif du Conseil départemental en scannant ce code avec votre smartphone ou sur www.yvelines.fr/budget

Le Département des Yvelines a su conserver des finances saines en 2020 malgré les dépenses imprévues liées à la gestion de la crise sanitaire. Plus de 23 M€ ont été engagés par le Département et 12 M€ supplémentaires viendront se greffer au budget 2021. Ce qui permettra de venir en aide aux victimes collatérales de la crise : commerçants, hôteliers, collégiens, personnes âgées etc. L'appui de la collectivité pour résister aux effets de la pandémie est indispensable.

MAÎTRISE RIGOUREUSE DES DÉPENSES DU DÉPARTEMENT

La gestion rigoureuse du train de vie du Département est une réalité de longue date. Les Yvelines conservent cette année de faibles dépenses de fonctionnement, elles sont d'ailleurs les plus basses de France : 734 €/habitant. Ce sont les plus faibles dépenses de personnel à l'échelle nationale (125 €/habitant), la moyenne française étant de 187 € en 2019. Cette maîtrise des coûts de fonctionnement se conjugue avec un taux d'endettement extrêmement réduit (270 €/ habitant contre 499 € à l'échelle française).

Mais au-delà des aides versées, les dépenses sociales du Département sont elles aussi impactées. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois nécessite un reversement du revenu de solidarité active plus important. 183,6 M€ seront consacrés au RSA en 2021, soit une progression de +15 % par rapport à 2020.

Malgré tout, le Département reste vigilant sur la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement. En progression de 0,7 %, elles représenteront un coût de 734 € par habitant en 2021. Bien en deçà de la moyenne nationale, évaluée à 886 €. Avec ce budget, le Conseil départemental souhaite renforcer sa participation au fonctionnement des pompiers des Yvelines, le SDIS78 (+ 2 M€), ou encore accompagner la montée en puissance du dispositif PASS+, une aide financière accordée aux jeunes pour favoriser la pratique d'activités sportives et culturelles auprès d'organismes affiliés (+2 M€ en 2021). Le Département va également augmenter ses investissements en faveur du développement du territoire : 467 M€ (+1,8 %). Par ailleurs, la capacité de désendettement est évaluée à 3,6 ans, faisant des Yvelines l'un des Départements les moins endettés de France. De ce fait, Standard & Poor's attribue une nouvelle fois la note « AA/Stable/A-1+ » au Département, la note maximale pour une collectivité française.

Un accent sur le développement durable

Faire face aux enjeux écologiques, c'est assurer la pérennité des investissements. En 2021, le Département consacre 128 M€ à la mobilité (25 % du budget d'investissement). Bénéficieront de

ÉDUCATION

92 M€

pour soutenir la jeunesse par l'éducation, la culture et le sport, et favoriser la qualité de vie.

SOUTIEN AUX COMMUNES

87 M€

pour accompagner les communes dans leurs projets d'investissement.

TRANSPORTS EN COMMUN

63 M€

pour la mobilité urbaine et le désenclavement territorial, dont le RER E (Eole) et le Tram 13.

ces investissements : la construction des grandes infrastructures de transports en commun telles que le RER E, Eole (27 M€) et le Tram 13 (26 M€). Favorisant les connexions inter-banlieues, ces voies d'accès permettront de désengorger les routes et réduire l'impact carbone du territoire. Une mesure qui complète les investissements de voirie, comme la création du diffuseur A 86 à Vélizy (7 M€), le pont RD 30 à Achères (3 M€) ou encore la RD 121 voie nouvelle de Sartrouville-Montesson (2 M€). Ces investissements seront également complétés par de la rénovation urbaine (14 M€) et l'investissement colossal du Département pour réduire la consommation d'énergie dans les collèges via la construction et la réhabilitation de 15 établissements (53 M€ sur 2021, lire pages 22 et 23).
En complément, 12 M€ permettront de sauvegarder nos Espaces Naturels Sensibles (3 M€) et de préserver la qualité des eaux sur l'ensemble du territoire (7 M€). Plus qu'un simple budget d'investissement, c'est un véritable engagement que le Conseil départemental prend avec le territoire des Yvelines.

Nicolas Théodet

1,6 milliard d'euros

C'est le budget prévisionnel voté par le Conseil départemental pour 2021

Budget d'investissement

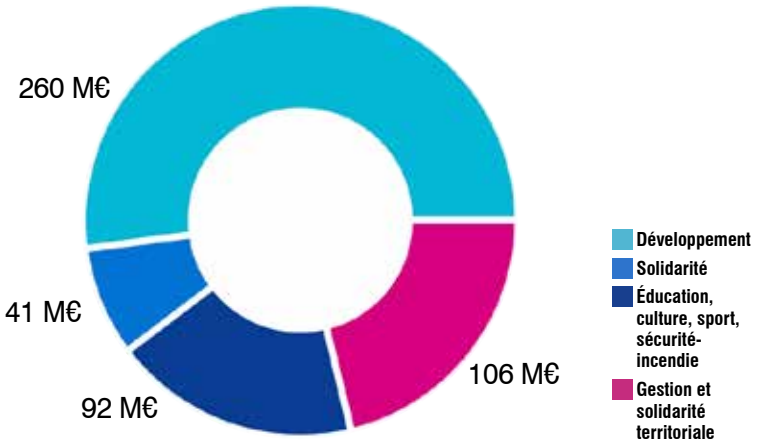

Les dépenses de fonctionnement

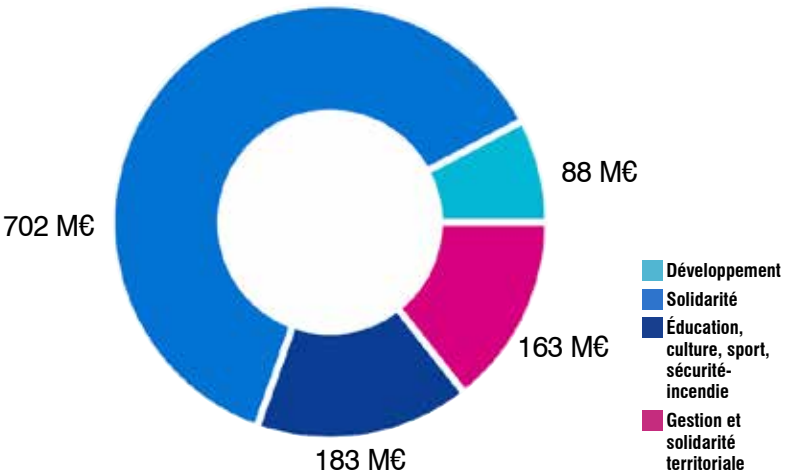

VOIRIE

56 M€

pour l'entretien des routes départementales. 9,3 M€ sont aussi prévus pour les routes communales.

RÉNOVATION URBAINE

14 M€

pour favoriser le bien-vivre et diversifier les logements sur le territoire, le Département investit **400 M€** sur cinq ans.

SANTÉ

11 M€

pour la construction de maisons médicales afin de lutter contre la désertification et favoriser la proximité des soins.

SANTÉ

Mobilisation **pour la vaccination**

Une course contre la montre est engagée dans les Yvelines pour endiguer l'épidémie de la Covid-19 en permettant aux habitants de se faire vacciner.

Le Département, la préfecture, l'Agence régionale de santé, les communes, les professionnels de santé ou encore le SDIS78, service départemental d'incendie et de secours, sont sur le pont. Les différents partenaires unissent leurs efforts afin de vacciner les publics prioritaires dont les plus de 75 ans, les professionnels de santé et les plus de 50 ans atteints de comorbidités, comme le diabète, l'hypertension, le cancer…

Fin janvier, parmi les 57 occupants des appartements de la Rennaissance à la Celle-Saint-Cloud, 44 ont souhaité se faire vacciner.

Tout faire pour accélérer la vaccination

La campagne a débuté le 8 janvier avec l'ouverture d'un premier centre, baptisé chez Mauricette, à Poissy. D'autres ont été implantés à Versailles, Chatou, Conflans-Sainte-Honorine, Vélizy, Rambouillet, Mantes-la-Jolie, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Saint-Quentin-en-Yvelines, Les Mureaux, Houdan, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Cyr-l'École, Sartrouville, Les Mesnuls et Crespières. Chacun effectue entre 100 et 150 vaccinations par jour.De son côté, le Département a été réactif. Des vaccinations ont été organisées dans les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (Ehpad) et dans les Résidences Autonomie. Fin mars, sur les 32 établissements gérés par le Conseil départemental, 29 ont déjà bénéficié de doses. Le plan de vaccination se poursuit jusqu'au 7 mai.

Plusieurs dispositifs ont ainsi été lancés afin de gagner en efficacité. Des navettes gratuites pour aller se faire vacciner sont proposées pour les personnes ayant des problèmes pour se déplacer. Elles peuvent faire appel au service de transport public collectif à la demande PAM 78-92. Un chauffeur assure l'aller et retour entre le domicile et les centres dédiés. *« Ce système est très pratique et surtout c'est rassurant »,* souligne Claude, qui a fait appel au PAM 78-92.

Un Vaccy Bus pour les zones rurales

Une initiative du Département qui n'est pas passée inaperçue. Un camping-car rose, transformé en VaccY Bus, a été créé pour aller au plus près des habitants des zones rurales, réparties au sein des intercommunalités Gally-Mauldre, Cœur d'Yvelines et Portes d'Île-de-France, dont les villages sont éloignés des centres de vaccination. *« C'est un service de proximité très utile, certaines personnes des villages doivent parfois parcourir plus de 100 kilomètres pour aller se faire vacciner »,* raconte un élu. Grâce à ce dispositif, une centaine de vaccinations ont pu être réalisées lors des différentes étapes.

Yves Fossey

Une bulle d'air pour les **étudiants précaires**

Pierre Bédier face aux étudiants de l'UVSQ et de l'IUT de Mantes pour présenter les aides départementales.

Beaucoup d'étudiants sont dans une situation alarmante. Pour aider les plus précaires, le Département propose des jobs à temps partiel et des aides alimentaires.

Pertes d'emploi, annulations des stages, fort ralentissement des mobilités internationales interuniversitaires, restrictions des cours en présentiel… affectent la vie des étudiants, impactent (parfois gravement) leur santé.

Face à cette situation sans précédent, le Conseil départemental s'est mobilisé avec l'université Versailles Saint-Quentin, le Crous et des associations indispensables (Restos du cœur des Yvelines, Croix-Rouge des Yvelines, Secours Populaire, Banque alimentaire, Secours Catholique) pour décliner un programme solidaire, inédit sous bien des aspects.
« Peu d'universités en France bénéficient d'un tel soutien de leur Conseil départemental. Je remercie celui des Yvelines pour ses engagements avec nous » (Alain Bui, Président de l'Université Versailles Saint-Quentin (UVSQ)).

Des aides pour les repas

Avec la crise, beaucoup de jeunes sautent les repas, faute de ressources. Depuis mi-mars, plusieurs solutions leur sont proposées : retrait de paniers alimentaires à faible coût auprès d'une épicerie solidaire itinérante ; repas gratuits au CROUS (le Département prend en charge, depuis le 15 mars « l'Euro restant »), accès à la cantine du collège de Gassicourt pour les étudiants de l'IUT de Mantes qui ne disposent pas de self sur leur campus.
« *Nous, on bouche les trous de la raquette ! Quand quelque chose ne va pas, on intervient* », martèle Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines.

Sandrine Gayet

« J'avais un boulot dans une brasserie. Depuis c'est le néant. J'ai arrêté la colocation car je ne pouvais plus assurer le loyer. Pour l'instant, je suis chez ma sœur. »

Sonia, 22 ans, étudiante à l'UVSQ

« J'ai de la chance, mes grands-parents m'aident. Mais j'ai des copains en vraie galère. Cette solidarité devient vitale pour beaucoup. »

Cédric de Limay, étudiant en Master Sciences à l'UVSQ.

CRÉATION DE JOBS ÉTUDIANTS

Le Département des Yvelines propose aux étudiants en pertes de revenus, des solutions pérennes. Le premier dispositif concerne le programme Yvelines Étudiants Seniors (YES) pour lequel 500 agents de convivialité sont recrutés. Face au manque de bénévoles, 20 étudiants recrutés à temps partiel vont intervenir comme agents de logistique auprès de la Croix-Rouge et des Restos du Cœur. Enfin, 60 étudiants vont être recrutés pour faire du soutien scolaire auprès de 243 enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

DOSSIER

L'ÉCORESPONSABILITÉ EN ACTION

Accentuer la politique en faveur du développement durable. Le Département des Yvelines intensifie son action afin de réduire significativement son empreinte carbone et répondre aux enjeux environnementaux de demain.

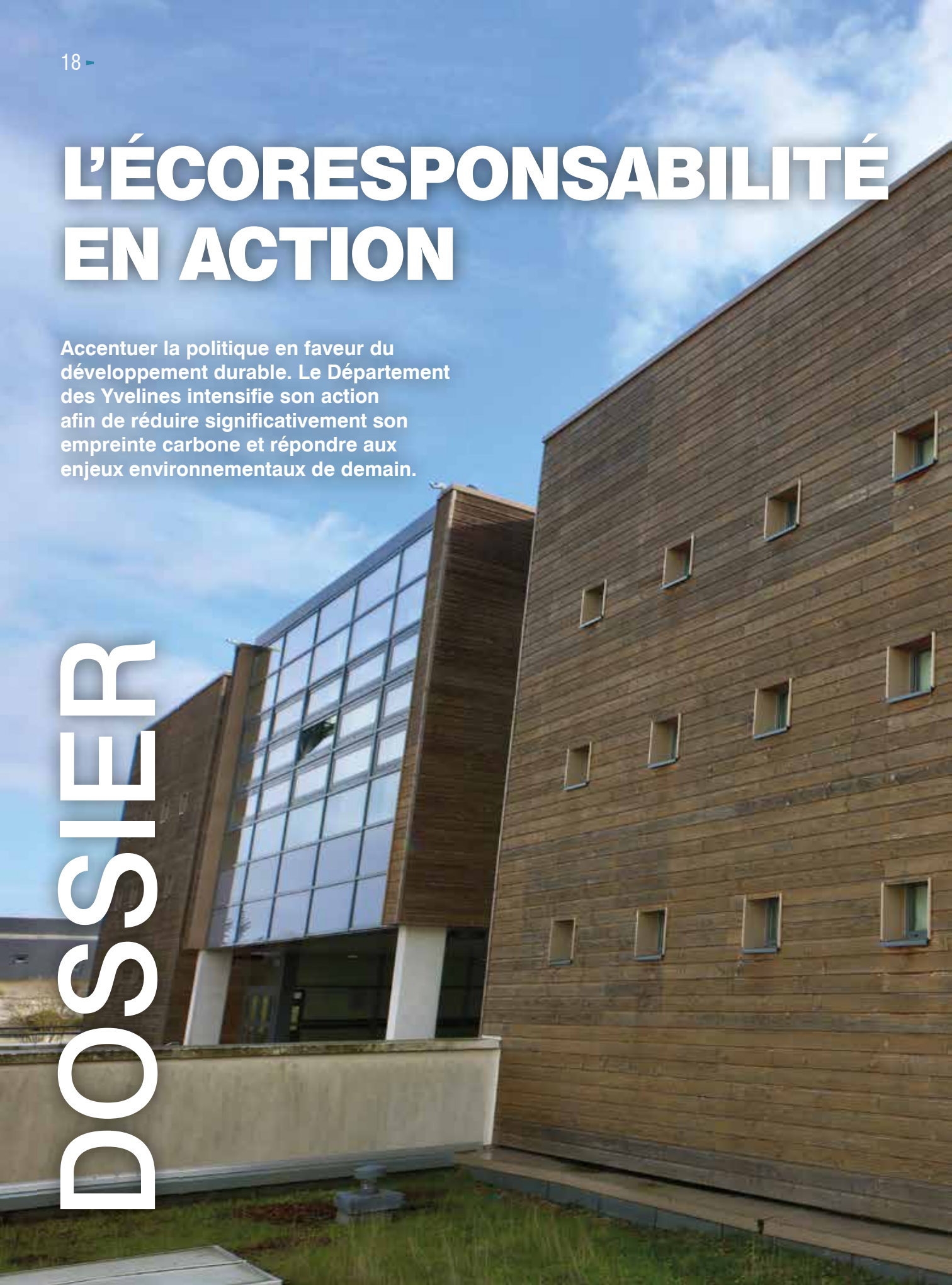

TOUS ÉCO RESPONSABLES

La feuille de route est établie pour offrir une meilleure qualité de vie aux habitants et aux générations futures. Le Département, déterminé à agir, s'engage dans une démarche ambitieuse concernant la transition environnementale. À ce jour, des actions sont déjà menées dans les domaines de la reforestation, de l'agriculture ou encore de l'éclairage public.

Mais il faut aller plus loin. Face à l'ampleur du défi climatique, le Conseil départemental entend être exemplaire. Il prévoit de faire tout ce qui est possible pour intervenir efficacement contre le réchauffement climatique. Aucune piste n'est négligée. Pour définir ses différentes orientations, il dispose des conclusions d'un bilan carbone effectué l'an dernier, par le cabinet indépendant Carbone 4. Ce dispositif représente un minutieux état des lieux qui permet de définir avec précision l'origine des émissions de gaz à effet de serre et d'identifier des priorités. Alors que le changement climatique est une menace sans précédent, le Département prend l'affaire à bras-le-corps. Des pistes de travail sont tracées à partir du bilan carbone. Elles portent notamment sur la protection des espaces naturels sensibles, sur des mesures en faveur des mobilités douces ou encore sur la rénovation énergétique des logements, à travers le programme Habiter Mieux porté conjointement avec l'Anah, l'Agence Nationale de l'Habitat, et aussi sur le développement des circuits courts.

LE DÉPARTEMENT ENCOURAGE SES COLLABORATEURS À DEVENIR ÉCORESPONSABLES.

Fin 2019, les collaborateurs étaient tous conviés à participer à une « conférence inspirante » intitulée : « Tous écoresponsables », accessible en ligne, peu importe le lieu d'implantation professionnelle. En janvier 2020, le Directeur Général des Services et 300 représentants du top management se sont réunis, pour découvrir les bases scientifiques incontournables à la compréhension de l'engagement écoresponsable du Département. L'objectif ? Acquérir les outils pour en devenir les porte-parole, tant en interne qu'en externe. Depuis début 2020, une trentaine d'« écoréférents », se réunissent régulièrement afin de mettre en place des actions pour sensibiliser, agir et faire agir les collaborateurs. Groupe actif représentant les différentes directions, il s'assure que l'engagement écoresponsable est pris en compte au sein des différentes entités.

Une mesure phare va s'ajouter aux actions déjà engagées. Elle intervient à la suite du bilan carbone qui a démontré que les collèges publics figurent parmi les postes les plus énergivores dans l'empreinte environnementale. Motivé comme jamais à inverser la tendance, Pierre Bédier, le Président du Conseil départemental, a affirmé sa volonté de changer le mode de construction pour tous les futurs bâtiments du parc immobilier du Département. « *Ce sera tout sauf du béton. Ce sera par exemple avec du bois et de la brique.* » Il est ainsi prévu d'investir 525 millions d'euros dans la construction ou la reconstruction de 15 collèges d'ici à 2026, en réduisant de 40 % la consommation d'énergie de ces nouveaux établissements.

Yves Fossey

3 QUESTIONS À…

« C'est une réponse à **l'urgence climatique !** »

Romary Boutot, Directeur Grands Projets de la Direction des Bâtiments Unifiée 78/92

Pourquoi est-ce plus écoresponsable de remplacer le béton par le bois ?
Le bois est un matériau écologique et renouvelable. Les forêts contribuent au maintien de la biodiversité et à la lutte contre le réchauffement climatique. Après la récolte du bois, la forêt se régénère naturellement. Le nouveau peuplement relance le stockage des gaz à effet de serre (GES). Ce schéma vertueux réduit l'empreinte environnementale des bâtiments. À l'inverse, la production de béton émet beaucoup de GES.

Quel est l'intérêt de ce concept ?
En France, le bâtiment représente près de 25 % des émissions de GES, dont une part importante générée pour la construction. Le bois et les matériaux biosourcés (le lin, la ouate de cellulose, la paille…) ont d'excellentes performances thermiques et phoniques. Grâce au stockage du carbone atmosphérique durant le cycle de vie du bâtiment, c'est une réponse à l'urgence climatique !

Est-ce un moyen d'offrir un meilleur confort pour les collégiens ?
Grâce à leurs caractéristiques d'isolation naturelles, ces matériaux limitent les fuites thermiques. Ils permettent aussi de réduire le bruit ambiant pour les élèves. Enfin, le bois est un matériau chaleureux et apaisant, qui participe au confort et au bien-être des futures générations d'élèves.

Un collège en bois est-il plus long à construire qu'un site en béton ?
Non, au contraire. Les éléments en bois sont en très grande partie préfabriqués sur mesure en atelier avant d'arriver sur le chantier. L'assemblage sur place est facilité, ce qui limite la durée des travaux et réduit les nuisances. Le choix des essences pourra différer en fonction des opérations, mais à titre d'information, la forêt française est la forêt d'Europe qui présente la plus grande diversité, avec plus de 160 essences différentes.

Quels autres équipements pourraient être construits en bois ?
Le Département ne construit pas que des collèges. Tout type de bâtiment construit par le Département relèvera de ces orientations (bâtiment administratif, équipement social, gendarmerie, caserne de pompiers, ou autres…).

YouTube yvelines-infos.fr

INVESTISSEMENTS

Les collèges en béton, **c'est fini**

Le Département s'engage dans une démarche ambitieuse concernant la transition environnementale pour la réalisation de 15 futurs collèges. Les nouveaux établissements seront construits en bois à la place du béton.

À Chatou, les élèves du collège Auguste Renoir bénéficient déjà d'un établissement HQE, Haute Qualité Environnementale.

Le cap est donné. Les bâtiments à énergies renouvelables vont désormais être privilégiés dans le but d'être moins énergivores mais aussi de diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre. « *Notre volonté est d'offrir le meilleur à notre jeunesse, les constructions nouvelles vont nous permettre de diminuer de façon importante l'impact carbone* », détaille Pierre Bédier.

Alors qu'en 2020, le bilan carbone présentait les collèges publics comme le deuxième poste le plus énergivore dans l'empreinte environnementale de la collectivité, il a été décidé de construire autrement en bannissant le béton.

Face aux chiffres et à la situation, le Département, qui gère 116 collèges, a décidé d'agir sans attendre, d'autant que certains établissements sont vétustes et ne répondent plus aux nouvelles pratiques pédagogiques. « *Il faut rompre avec le référentiel des années 1980* », souhaite Jean-François Raynal, Vice-président délégué aux mobilités et patrimoine.

De meilleurs conditions d'apprentissage

Il est prévu de réaliser des bâtiments d'un nouveau concept, avec une architecture ouverte sur la ville et des locaux entièrement reconfigurés. Grâce cette méthode, le confort visuel et acoustique ou encore la qualité de l'air intérieur seront accrus. Quant aux élèves, ils bénéficieront de meilleures conditions d'apprentissage.

Priorité donc à la construction écolo pour diminuer de façon importante l'impact environnemental et climatique. Le bois possède de fortes qualités d'isolation tant thermique que phonique. C'est par exemple 15 fois mieux que le béton et 450 fois plus que l'acier. Mieux, il conserve cet avantage tout au long de sa vie. Même principe pour les matériaux d'isolation. Il est prévu d'utiliser des fibres végétales, entre autres la paille et le chanvre, voire du textile recyclé. Si le bois est désormais privilégié, c'est aussi parce que les Yvelines

sont aujourd'hui le département le plus boisé d'Île-de-France avec 30 % surface boisée. Concernant le chanvre, la France est le premier producteur européen. Enfin chaque année, le pays produit 600 000 tonnes de déchets textiles qui peuvent être recyclés.

Maîtriser les consommations d'énergie

Rien n'a été laissé au hasard. L'approvisionnement local sera renforcé afin de diminuer l'impact lié au transport et de permettre d'atteindre un bilan carbone vertueux. Ce n'est pas tout. Les futurs bâtiments seront également dotés d'équipements de pointe pour maîtriser les consommations d'énergie mais aussi la gestion de l'eau et la limitation des rejets dans les réseaux d'assainissement. Cette démarche présente des avantages à foison. Les apports en énergies renouvelables permettront de couvrir 30 % de la consommation de l'établissement, la consommation d'énergie par rapport à la consommation actuelle des collèges sera réduite de 40 %, les émissions de gaz à effet de serre seront diminuées de 25 % et l'impact carbone sera abaissé de 50 %. Côté financier, en appliquant ces orientations la facture d'énergie va diminuer. En 2018, la consommation énergétique du parc immobilier des Yvelines s'élevait à environ 9 millions d'euros.

Yves Fossey

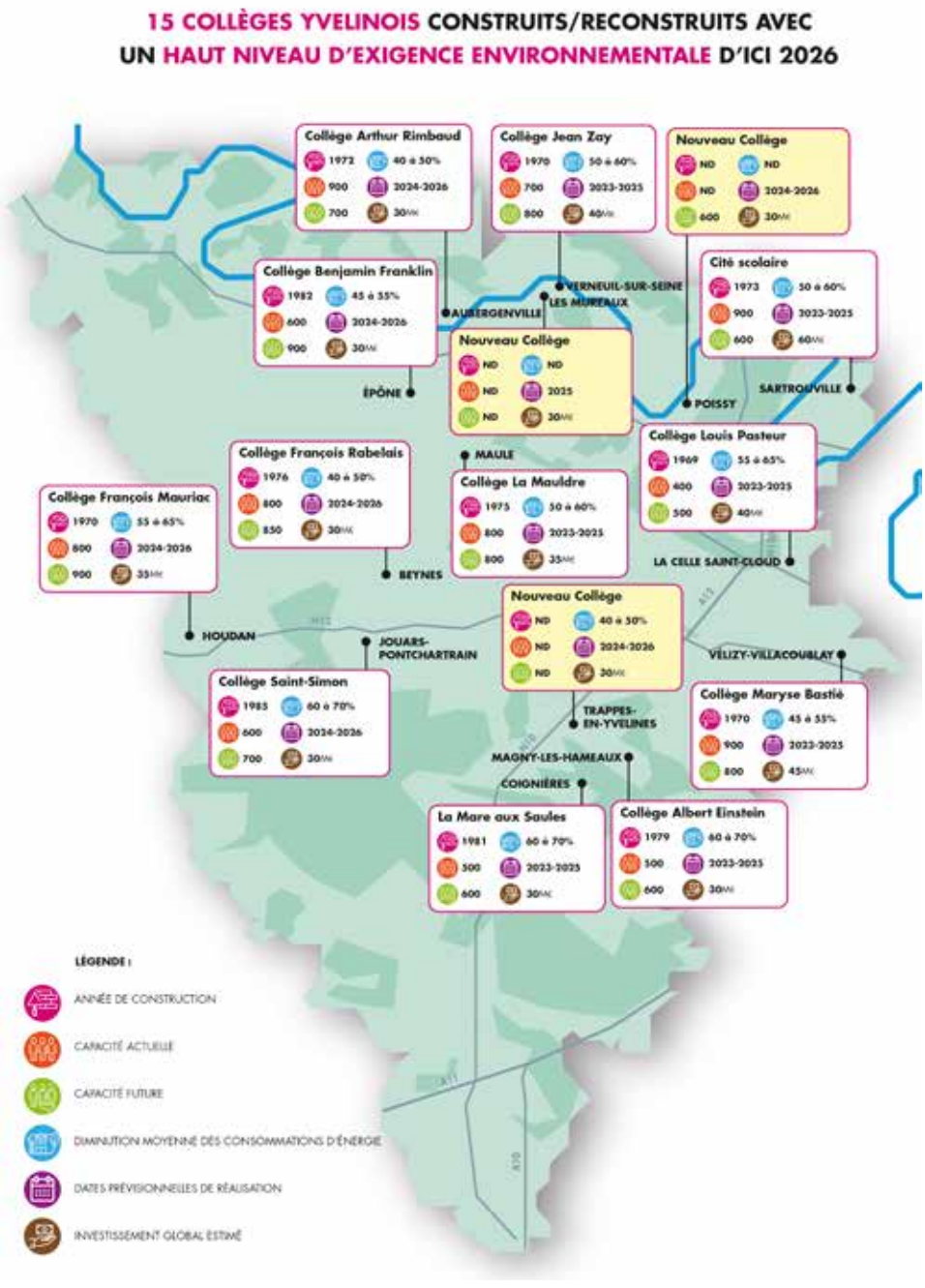

HISTOIRE DE NOS FORÊTS

Des forêts pour la Marine Royale

Retrouvez la série vidéo « Question Nature » sur YouTube

Façonnées par la main de l'Homme, les forêts yvelinoises sont aujourd'hui des réserves de biodiversité. C'est pour les préserver que les services du Département travaillent quotidiennement à leur protection.

Doter le royaume d'une marine militaire internationale. C'est par cette ambition que Louis XIV a en partie façonné le paysage des Yvelines. Désireux de voir la France concurrencer les Britanniques et les Néerlandais sur les mers, le monarque ordonne la plantation de milliers d'arbres dans les espaces boisés des Yvelines. Ce sont parfois des forêts entières de châtaigniers et de chênes qui vont pousser en bordure de Paris. Aujourd'hui, les traces sont encore visibles dans les espaces départementaux. Mais victimes de certaines maladies, comme la maladie de l'encre, de nombreux châtaigniers doivent être abattus. La faible diversité des essences dans certaines forêts empêche les arbres de se défendre efficacement contre les épidémies. C'est pour conserver cette faune et cette flore que les services départementaux entretiennent les espaces naturels sensibles. Un travail laborieux qui passe notamment par la plantation de différentes espèces, plus résistantes aux sécheresses et aux canicules. La forêt se renforce et lutte ainsi face aux évolutions du temps.

C'EST QUOI UN ÎLOT DE SÉNESCENCE ?

Pour qu'une forêt puisse se développer de manière équilibrée, la faune et la flore doivent s'emparer des lieux. Un îlot de sénescence permet de laisser une zone forestière préservée de toute action humaine. Les arbres vieillissent et meurent naturellement. Ils deviennent alors un élément incontournable à la vie de nombreux insectes, oiseaux et champignons. Cette diversité naturelle va ensuite se développer dans tout l'îlot. Et ainsi en faire profiter les parcelles alentour.

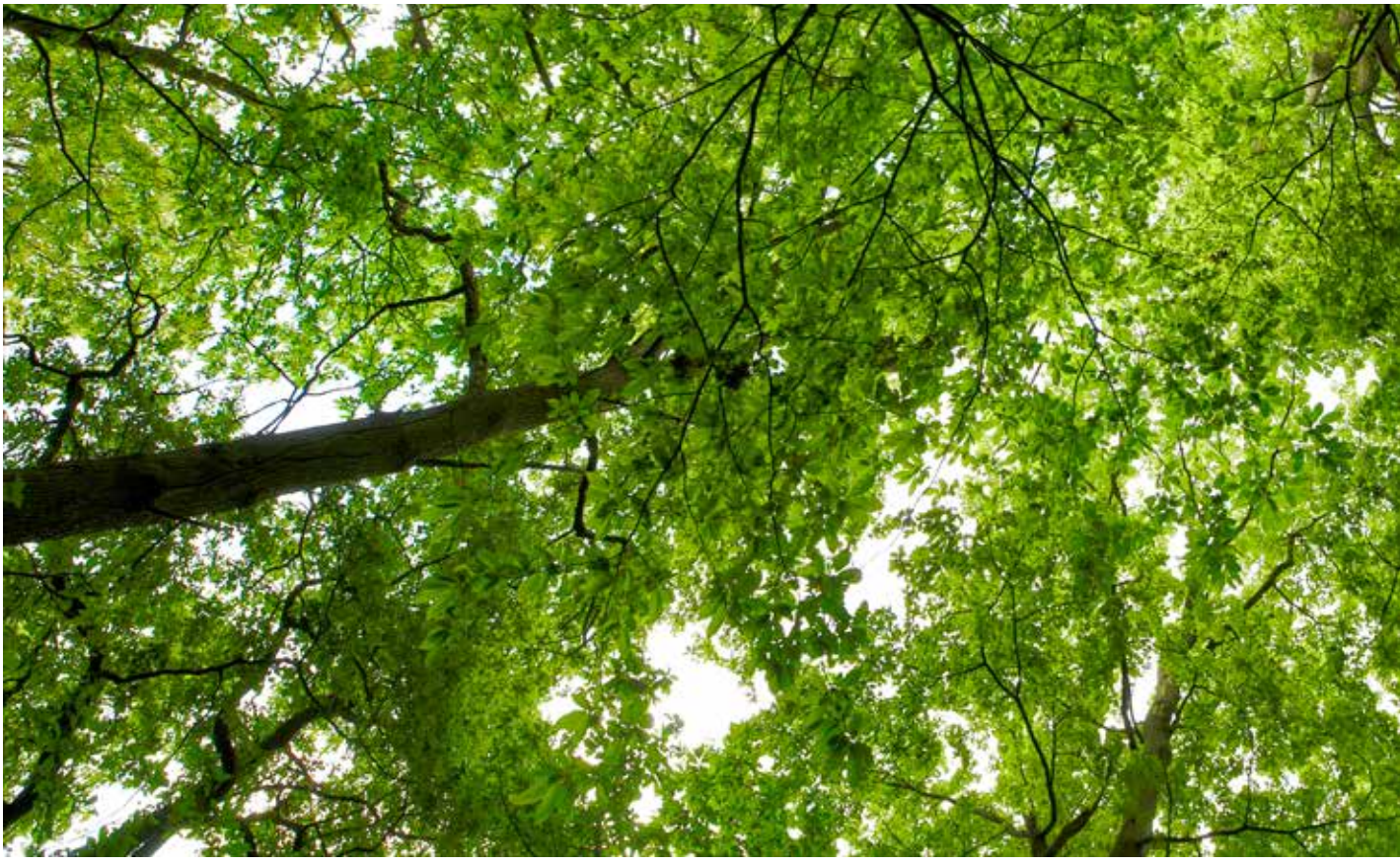

3 QUESTIONS SUR NOS FORÊTS

Comment se repérer dans les forêts départementales ?

Aux accès des sites, nous avons installé un plan et des panneaux. Ils détaillent le réseau de voies et de sentiers tout en rappelant les bonnes pratiques à avoir dans les forêts. Toutes ces informations sont aussi disponibles sur le site internet du Conseil départemental. Au milieu du massif forestier, nous avons aussi un maillage de parcelles. Chacune d'elles a son numéro visible en bordure comme indicateur. D'ailleurs, nos forêts sont très fréquentées, et nos chemins sont denses. On peut parfois s'y égarer, mais il n'y a aucun risque de se perdre.

Y a-t-il une surveillance de nos forêts ?

La forêt est surveillée en permanence. Des techniciens de l'ONF contrôlent l'ensemble des forêts en collaboration avec les techniciens du Département des Yvelines. On peut également avoir des patrouilles de gendarmerie ou de police municipale qui circulent régulièrement en forêt afin de vérifier qu'aucune activité illicite ne s'y déroule. Le week-end, les écogardes prennent le relais pour aller à la rencontre des promeneurs. Ils réalisent aussi des patrouilles de surveillance.

Pourquoi garder des bois morts au milieu de la forêt ?

Les bois morts sont indispensables pour la biodiversité. Lorsqu'ils tombent, ils protègent le sol et le nourrissent en se décomposant. Ils favorisent ainsi l'apparition de l'humus. C'est grâce à ce processus naturel que toute une faune et une flore vont pouvoir se développer. C'est un moyen qu'utilise la nature pour s'installer et se développer sur un site. Laisser le bois mort au sol permet ainsi de contribuer au bon développement et à l'équilibre des massifs forestiers.

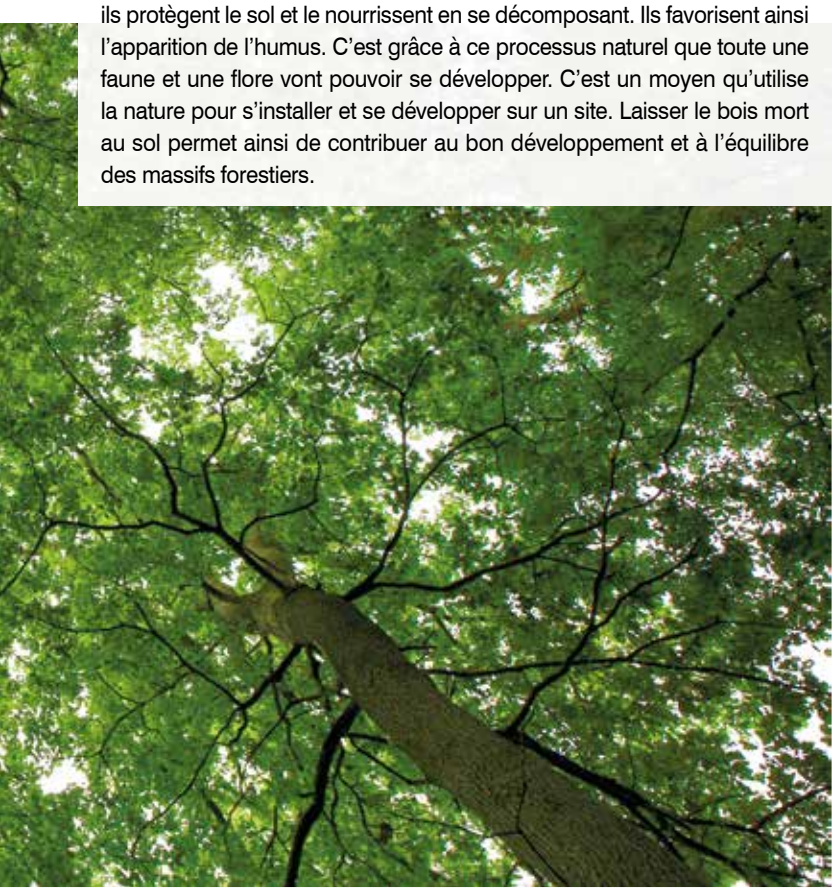

Un outil pour lutter **contre les dépôts sauvages**

Il existe un moyen simple et efficace pour lutter contre les dépôts de déchets qui souillent les espaces naturels : l'application « Stop décharges sauvages » est un outil qu'il suffit de télécharger sur une tablette numérique ou un téléphone portable pour donner l'alerte. Ce dispositif a été créé début 2019 par une association de défense de l'environnement, dont le siège est implanté à Carrières-sous-Poissy. Lorsqu'un usager découvre des déchets, il prend des photos et donne la position avec précision. Les éléments sont alors vérifiés par l'association qui transmet ensuite l'information aux autorités. Les collectivités partenaires se chargent de l'enlèvement et du suivi. Et le système fonctionne. Entre janvier et mars, plus de 200 alertes ont été transmises par le biais de « Stop décharges sauvages ». Le président Alban Bernard qui est à l'origine de ce dispositif a lancé cette application durant son combat pour dénoncer la plaine de déchets. Celle-ci a été nettoyée. L'an dernier, le Département a mené une opération de déblaiement de cette vaste décharge à ciel ouvert représentant un total de 26 000 tonnes de déchets, soit l'équivalent de sept terrains de football.

HTTPS://STOP-DECHARGES-SAUVAGES.FR/

Des roseaux pour **traiter les eaux usées**

La direction du cycle de l'eau de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise pilote actuellement la construction de deux stations d'épuration de type biologique à filtres plantés de roseaux.

« Une technique écologique qui se développe de plus en plus dans les Yvelines. »

BIODIF, 1ER OPÉRATEUR DE COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE

En 2018, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont créé Biodif pour intervenir auprès des collectivités et des maîtres d'ouvrage publics et privés afin de réduire les impacts des aménageurs franciliens sur les espaces naturels. En clair : l'opérateur propose une offre de compensation environnementale sur des projets tels que la construction des routes départementales ou Eole… Un exemple : le Département vient de s'engager à assurer la compensation environnementale liée à l'aménagement de la colline d'Élancourt, un des sites retenus pour l'organisation de l'épreuve olympique de VTT en 2024.

L'eau est recyclée en permanence. Nos eaux usées sont nettoyées avant de réintégrer le grand cycle. Les stations d'épuration jouent ce rôle de "machine à laver l'eau". Dans la commune de Bonnelles, le « rhizocompostage » est exploité depuis longtemps, grâce notamment à l'aide du Département, de la Région et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Le traitement des eaux usées, après élimination chimique de l'azote et du phosphore puis consommation de la pollution organique par les plantes, permet de minimiser l'impact du rejet d'eau de la station sur le milieu naturel.

Aucune nuisance olfactive et peu d'entretien

À Jumeauville, Boinville-en-Mantois et Goussonville, en l'absence de station d'épuration, les eaux usées sont actuellement envoyées dans un collecteur installé le long du ru de Senneville. Mais plus pour longtemps. En effet, deux stations écologiques sont en cours de construction : une à Goussonville, qui assurera le traitement des eaux usées de Boinville-en-Mantois et Goussonville. La seconde station est prévue à Jumeauville, en sortie de village, au lieu-dit « Les Bricons ». Dans ces unités, des roseaux vont être plantés sur un lit filtrant constitué de plusieurs couches de graviers sur une hauteur de 60 cm qui viennent filtrer les effluents. Plusieurs avantages à ces nouvelles structures : aucune nuisance olfactive, une production de boues très minime, un entretien facile et peu coûteux.

Les stations à filtres de roseaux nécessitent seulement une fauche annuelle des lits baptisée « faucardage ». Il évite le pourrissement des roseaux et ainsi un relargage de pollution.

Sandrine Gayet

© istock

CIRCUITS COURTS

Les collégiens des Yvelines **mangent local**

Les circuits courts sont priorisés pour les cantines des collèges. Les pommes de terre et une partie des carottes servies dans les restaurants scolaires sont en effet cultivées à la Ferme Frichot de Boinville-en-Mantois, un village proche de Mantes-la-Jolie.

© Yves Fossey

Si François Frichot, qui dirige la ferme depuis 1991, a effectué sa toute première livraison il y a sept ans, il est aujourd'hui l'un des principaux fournisseurs des cantines des collèges du département. Ce sont au total pas moins de 120 tonnes de pommes de terre et 20 tonnes de carottes de l'exploitation qui finissent dans les assiettes des scolaires.

Sa production répond aux exigences du grossiste alimentaire et du prestataire. « *Ils sont venus sur place pour visiter l'exploitation et les équipements* », indique l'agriculteur. Tous les maillons de la chaîne, de la plantation du tubercule à la récolte, ont été passés au peigne fin. Ses méthodes sont par exemple certifiées haute valeur environnementale. Alors qu'il cultive également des lentilles, des pois, du colza ou encore de l'orge, il ne sème jamais deux années de suite les mêmes graines dans ses parcelles dans le but d'éviter les nuisibles et les champignons mais surtout pour limiter les traitements. Il est même doté d'une station météo pour connaître avec précision la pluviométrie et l'hydrométrie des sols.

Yves Fossey

Les Celtiane, au goût sucré, sont utiliséés pour les pommes vapeur et les Victoria pour les frites craquantes.

Allô Autonomie, 0 801 801 100 + d'écoute !

Pour toutes vos questions liées aux droits et demandes des personnes âgées ou en situation de handicap

•••

••• NOS TÉLÉCONSEILLERS SONT À VOTRE SERVICE !

HORAIRES ÉTENDUS !
Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30
Le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

autonomie78@yvelines.fr

+ D'INFOS SUR
yvelines-infos.fr et 78-92.fr

Yvelines
Le Département

yvelines.fr

Département des Yvelines - Direction de la communication - Illustrations : iStock

yvelines-infos.fr

HANDICAP

Au-delà des apparences et des différences

La société se veut plus inclusive. Alors que la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) fête ses 15 ans, il y a encore du chemin pour que « être différent » ne soit plus handicapant.

Un collier de petites perles colorées autour du cou. Retirer une perle à chaque arrêt du bus et descendre quand il n'en reste plus. C'est ce que la maman de Lise a imaginé pour que sa fille, 14 ans, qui ne sait pas lire à cause d'une déficience mentale, puisse néanmoins se déplacer toute seule. Iris ne sera jamais tout à fait dans la « norme » mais sa famille, les éducateurs et les professionnels de santé l'entourent sans faille pour qu'elle gagne en autonomie. Pour que ses capacités, même limitées, ne l'empêchent pas de « faire ». Et de s'épanouir.

Prendre le bus, aller au restaurant, au musée, écouter un concert, suivre un cours, prendre un ascenseur, partir en vacances, pratiquer un sport…, savons-nous combien il faut être fort, courageux, déterminé ou très bien entouré pour « juste » faire ça, en 2021, quand on est porteur d'un handicap ? Ceux et celles que nous rencontrons vivent cela au quotidien. C'est encore plus dur quand le handicap est « invisible » car la rencontre avec l'autre peut être source d'incompréhensions. La majorité des handicaps sont invisibles alors que l'on résume cela à une canne blanche ou un fauteuil roulant. Depuis les temps anciens, la place accordée aux

« Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis. »

Antoine de Saint-Exupéry (*Citadelle*)

personnes en situation de handicap a bien changé, heureusement ! Exclus, relégués, les « infirmes », « débiles », « inférieurs » et autres vocables péjoratifs en disaient long sur la place paradoxale des « handicapés ». Aujourd'hui nos sociétés sont plus inclusives. Pour que le handicap ne soit plus handicapant. Que les différences soient appréciées et non plus rejetées. Il y a encore du chemin, oui. Car c'est quoi après tout un handicap sinon la rencontre entre une déficience et un environnement inadapté ? Entre une difficulté individuelle et une incompréhension collective ? *« L'accessibilité et l'inclusion sont les voies à suivre pour permettre aux personnes en situation de handicap de vivre dans une société ouverte à la différence, le plus normalement possible »,* explique Christian Grangeon, Chargé de mission Accessibilité & Politiques inclusives à la direction de l'Autonomie du Conseil départemental des Yvelines.

Sandrine Gayet

**POURQUOI PARLER DE « PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP » ET NON DE « PERSONNE HANDICAPÉE ? **

Cela permet d'éviter de réduire la *« personne handicapée »* à son seul handicap en omettant ainsi ses autres qualités.

« Être traitée de handicapée me fait honte. »

Sasha, trisomique ;

« Moi, ça me rend triste et en colère. »

Lucas, paraplégique.

LE HANDICAP C'EST QUOI ?

Ce n'est pas la personne qui est « handicapée » mais c'est sa confrontation avec l'environnement qui la met dans une « situation de handicap ». C'est ce que pose la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : *« Le handicap naît au croisement d'une déficience individuelle et d'un environnement inadapté, causant des difficultés sociales pour les individus concernés. »*
Six types de handicap sont reconnus : le handicap moteur, le handicap sensoriel, le handicap mental, le handicap psychique, le handicap cognitif, le polyhandicap.
► HTTPS://SOLIDARITES-SANTE.GOUV.FR

© CD78

« Nous rendons les espaces et services publics **plus accessibles,** tout en développant des activités sportives ou récréatives partagées »

Docteur Albert Fernandez, Directeur général adjoint des Solidarités du Département des Yvelines

Quelle est la politique départementale à destination des personnes en situation de handicap ?

Aujourd'hui, près de 83 000 Yvelinoises et Yvelinois bénéficient d'un droit auprès de la Maison départementale de l'Autonomie du fait de leur handicap. Chaque année, le Département des Yvelines consacre 172 M€ sur les prestations individuelles d'Aide sociale à l'hébergement et de Prestations de compensation du handicap.

Le Département organise et met en œuvre de nombreux dispositifs afin que chaque enfant et chaque adulte puisse vivre de la manière la plus autonome possible en fonction de ses choix, quel que soit le niveau de dépendance, et ce, en favorisant les liens sociaux entre Yvelinois.

La Maison départementale de l'Autonomie (MDA) a 15 ans. Quel est son rôle ?

Le Département a fait le choix de la convergence entre les dispositifs dédiés aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Des équipes pluridisciplinaires réparties sur six Pôles Autonomie Territoriaux du département ont pour mission d'accueillir, d'informer et d'évaluer les besoins des usagers. Ils proposent chaque année plus de 90 000 solutions adaptées à chaque situation individuelle dans le respect de la législation et des délais légaux de mise en œuvre. Son rôle est également de veiller à la satisfaction de nos usagers.

Ce travail permet par exemple d'accorder des Allocations adultes handicapés, des Prestations de compensation de handicap, des Cartes mobilité inclusion, des Reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou encore des orientations en établissements et services médico-sociaux.

Quel bilan pouvez-vous dresser ?

Le bilan est positif. Il est le fruit du partenariat que nous avons tissé avec le monde associatif, fondé sur l'écoute, la confiance et le pragmatisme. Nous leur avons confié l'accueil, l'information, l'orientation, l'évaluation et le suivi des personnes en situation de handicap sollicitant la Maison départementale des personnes handicapées, MDPH-78. Ces structures, intitulées « Coordinations handicap local » dès 2006, ont donc joué le rôle de MDPH de proximité, pour la plus grande satisfaction des usagers.

Vos objectifs ?

Plus que jamais nous visons une société inclusive qui valorise toutes les diversités : nous rendons les espaces et services publics plus accessibles, tout en développant des activités sportives ou récréatives partagées.

Notre objectif est d'offrir aux personnes en situation de handicap un service de qualité répondant à leurs attentes et besoins.

Dans la continuité, nous venons de créer une Agence Autonomie interdépartementale Yvelines - Hauts-de-Seine, qui a vocation à structurer l'offre à domicile de manière prospective. Nous sommes en train de construire avec l'Agence régionale de santé d'Île-de-France la fusion de nos dispositifs PAT (pôles autonomie territoriaux) et DAC (dispositifs d'appui et coordination), afin de couvrir tout le parcours des personnes vulnérables, qu'il s'agisse du médico-social ou du sanitaire.

Propos recueillis par Sandrine Gayet

AUTISME : OUVERTURE D'UN FOYER AUX MUREAUX

« Enfin une réponse adaptée à nos besoins » **(Nicole de Sartrouville, mère de Jérôme, 43 ans, autiste). Unique en France, le foyer d'accueil médicalisé interdépartemental Yvelines-Hauts-de-Seine, ouvrira en septembre 2021 aux Mureaux. Cette plateforme d'hébergement et de services offrira 158 places à des adultes avec troubles du spectre autistique et avec handicap psychique. C'est la Fondation des Amis de l'Atelier qui a été retenue comme futur gestionnaire de cette plateforme financée par les deux départements. Le coût global de l'opération s'élève à 30,8 M€.**

Avec Nevez, Jade se sent plus forte

Nevez est un Golden Retriever qui exerce un métier : accompagnateur social pour les personnes en situation de handicap. C'est un formidable médiateur émotionnel. Le chouchou de ses patients, autistes, malvoyants ou déficients visuels.

Séance thérapeutique au collège, avec Virginie Birobent, psychologue, Jade et Nevez, le Golden d'accompagnement social pour le SIAM 78 (Service d'Intégration des Aveugles et Malvoyants des Yvelines.

Au collège Albert-Camus de Gargenville, Nevez est une star. Tout le monde veut lui faire des câlins. Il est là pour Jade, élève de 6e qui souffre d'une déficience visuelle. Depuis leur rencontre, la jeune fille se sent rassurée. La seule présence de Nevez libère sa parole, elle se confie davantage à Virginie Birobent, sa psychologue. *« J'ai du mal parfois à m'exprimer. C'est plus facile avec Nevez. »*

Parce que son handicap est peu visible, sa relation aux autres n'est pas toujours facile. *« Il y a des situations gênantes. Je ne vois pas les détails et j'ai du mal à lire l'expression des gens. »* Alors Nevez et Virginie lui apprennent à poser le regard, à interagir, à acquérir plus d'autonomie. Jade prend confiance en elle. Son souhait cependant c'est d'intégrer le collège Jean-Moulin du Pecq car il a une section ULIS (unité localisée d'inclusion scolaire) pour des élèves ayant un handicap visuel : *« Je préfère être avec des gens comme moi. On pourra rire de nos problèmes et on sera compris sans devoir toujours expliquer. Ça, c'est fatigant. »*

Un bon médiateur pour l'autisme

Nevez et Virginie accompagnent d'autres jeunes en situation de handicap. À domicile, à l'école ou dans des centres médicaux-sociaux. En ce moment, il accompagne un lycéen yvelinois qui a le syndrome Asperger. Il sera à ses côtés pour les épreuves de l'oral du bac. *« Le chien est un très bon médiateur. Il apaise, stimule et agit sur l'autonomie. Il fait baisser le rythme cardiaque et la pression artérielle »*, explique Virginie Birobent. Qui précise aussi un autre rôle important des Handi'Chiens : ils peuvent prévenir les crises d'épilepsie. Juste avant une crise, la personne sécrète une odeur que ces compagnons à quatre pattes détectent. Ils sont aussi dressés pour alerter d'un danger imminent.

S.G.

HANDI'CHIENS

L'association Handi'Chiens éduque des chiens d'assistance. Leur éducation dure deux ans dont 16 mois en famille d'accueil puis 6 mois dans l'un des centres d'éducation. Depuis sa création en 1989, plus de 2 300 chiens (labradors et golden) ont été remis, en France, à des enfants ou adultes en situation de handicap. L'association espère se développer dans les Yvelines.

Renseignements : https://handichiens.org/

Pascaline Wenger, plasticienne « sociale »

Pascaline est plasticienne-médiatrice au Musée départemental Maurice Denis (MDMD) depuis plus de quinze ans. Elle accompagne notamment des enfants en situation de handicap mental.

L'implication du MDMD auprès des publics « empêchés » est une « vocation sociale ». Elle se traduit par un accueil et des aménagements pensés pour tous (voir encadré). Et un programme « hors les murs » qui déconfine l'art pour le rapprocher des publics éloignés. En présentiel ou par skype (durant la pandémie), Pascaline, plasticienne, passionnée par la transmission, stimule l'imaginaire de jeunes avec un déficit mental. Celle que les gamins appellent « madame Couleur » ou « dame Peinture » adore ces rendez-vous. *« Je me régale. Chaque séance est unique, drôle, et apporte des surprises. Avec ces jeunes, qui s'expriment sans filtre, je suis sans cesse dans une découverte. J'apprends beaucoup avec eux. »*

« On ne fait pas que du beau, on fait du bon »

Les séances autour d'un thème (les abeilles ou les coquelicots, portrait/autoportrait, la ligne, les couleurs, les paysages…) permettent à Gabriel, Joao, Shirley, Ryan et bien d'autres d'apprendre à maîtriser leurs gestes, souvent gauches, à prendre confiance en eux, à utiliser leurs capacités. Pour certains, tracer une ligne c'est gravir une montagne. Quand en fin de séance, il y a quatre lignes sur une feuille, on observe chez l'artiste en herbe, bonheur et fierté. *« L'important n'est pas de faire du beau mais du bon, dans la joie »,* insiste Pascaline.

S.G

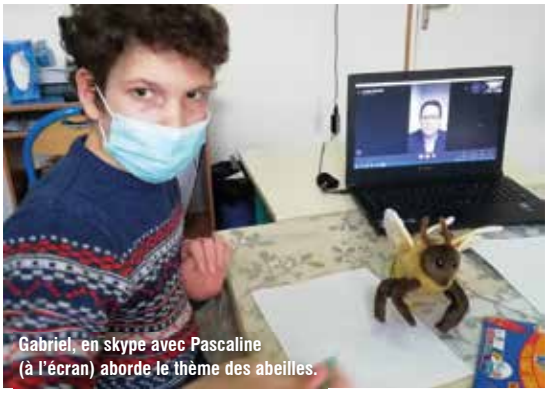

Gabriel, en skype avec Pascaline (à l'écran) aborde le thème des abeilles.

BIENTÔT UN LABEL « TOURISME ET HANDICAP » ?

Le musée Maurice Denis qui rouvrira en septembre 2021, mène une vraie politique d'accueil des personnes en situation de handicap : boucle à induction pour les malentendants, parcours de visite adaptée (livret tactile, parcours facile à lire et à comprendre), rampes d'accès, élévateurs et ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite. Tous ces aménagements et ses actions muséales lui permettront de recevoir le label « Tourisme et Handicap ». En 2020, dans le cadre d'ateliers « hors les murs », les plasticiennes comme Pascaline Wenger ou Sophie Grimaud-Michel sont intervenues auprès de jeunes ou d'adultes en situation de handicap mais aussi dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

Pablo, un ado « bien dans ses baskets »

Pablo mène une vie heureuse avec sa famille, des amis et le sport qu'il pratique avec passion. Il a 19 ans et un nouvel avenir se dessine pour lui. Si possible dans un foyer de vie pour personnes avec déficit.

Pablo et sa maman, Corinne.

Mur d'escalade à l'IME La Roseraie. Ce centre accueille des enfants et adolescents de 6 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle importante et des enfants atteints d'autisme. De nombreuses activités sportives, culturelles et éducatives y sont proposées.

Patin à glace, tir à l'arc, natation, foot ou escalade. Pablo est un touche-à-tout dans le sport. Il le pratique avec une certaine aisance, en famille depuis son plus jeune âge. Vers l'âge de 2 ans, un accident cérébral a entraîné des troubles dont certains apparentés à l'autisme. Cela a empêché Pablo de suivre un parcours scolaire en milieu ordinaire. Corinne, sa maman, après des océans de larmes, s'est battue chaque jour, pour que son fils ait une vie la plus normale possible. *« Il n'est pas question de nous victimiser ou de nous apitoyer. Pablo est un beau jeune homme, plein de vie, très entouré. Il fait des progrès. Mais il ne pourra jamais travailler ni vivre seul. Et je ne serai pas toujours là… »* explique Corinne. Pour elle, la loi de 2005 sur le handicap (lire page 29) est formidable en pratique mais pas à la hauteur des attentes.

L'importance des « IME »

« Il n'y a toujours pas de structures d'accueil pour les petits enfants avec handicap, pas suffisamment d'auxiliaires de vie scolaire ou de structures d'accueil adaptées pour les vacances », regrette-t-elle encore. Et ne lui parlons pas des démarches administratives : *« Réexpliquer à chaque fois le pourquoi et le comment de son handicap, c'est douloureux. »*

Dans les Yvelines, de nombreux Instituts médicaux-éducatifs (IME) accueillent des personnes, jeunes ou adultes, en situation de handicap. Il y a des foyers de vie, des centres d'accueil de jour. Et des professionnels remarquables et bienveillants.

À l'IME de Carrières-sur-Seine, Pablo pratique l'escalade. Fabrice, l'éducateur spécialisé, doit canaliser l'enthousiasme du jeune homme qui veut grimper trop vite sous le regard de ses copains et copines. L'ambiance est joyeuse, les défis ne leur font pas peur on dirait. Quand on voit Pablo évoluer, on a du mal à deviner un handicap. Et pour sa mère, c'est même une source d'angoisse : *« Son handicap n'est pas visible. Mais il n'a pas les mêmes codes sociaux que nous et peut se trouver dans des situations critiques. Un jour ça a failli mal tourner avec des jeunes. Dès que je leur ai dit ce qu'avait mon fils, ils se sont calmés. Le handicap dérange encore beaucoup dans notre société. Il fait peur. Mais quand on en parle, qu'on explique, les gens sont bienveillants. »*

S.G.

HANDIGOLF, L'INSERTION PAR LE SPORT

À Maisons-Laffitte a ouvert la première école de golf pour personnes en situation de handicap. Une initiative de l'association sportive de la commune, très attendue dans le premier département de France en nombre de licenciés. L'école fait cohabiter valides et handicapés autour d'une même passion pour la petite balle blanche. Motricité, cardio, endurance, concentration…, le golf a de nombreuses vertus tant pour l'esprit que pour le physique. Plus d'informations : https://handigolf.fr/ ou auprès de l'association sportive du golf de Maisons-Laffitte au 01 39 62 37 92

Ma vie dans une **famille « de cœur »**

Dans les Yvelines, 27 familles accueillent des jeunes ou des adultes en situation de handicap. Plus qu'un travail rémunéré, c'est un accompagnement 24 heures sur 24, toute l'année, chez soi. Pour offrir qualité de vie et autonomie.

Anne-Guillemette à la maison et en promenade avec Raïma et Anne.

Marie-Claude à Sartouville et Raïma à Élancourt ont fait un choix : celui d'ouvrir leur maison, leur foyer, leur vie, à des personnes fragiles. Vu l'engagement que cela implique, on se doute qu'il y a dans leurs motivations plus que le besoin d'exercer un métier : certainement une générosité hors norme. *« Pour moi, ce n'est pas un métier. C'est l'envie de donner de l'amour et une meilleure vie à ceux qui n'ont pas eu de chance »,* précise Marie-Claude, qui a trouvé beaucoup de ressort auprès d'associations de soutien comme l'Adapei.

David, qui a développé des problèmes cognitifs suite à une petite enfance maltraitante, est arrivé à 4 ans chez Marie-Claude, et Prisca, bipolaire, quand elle était ado. Ils forment une vraie famille. D'ailleurs, ils l'appellent maman et se considèrent avec les enfants de Marie-Claude comme frères et sœurs. Chez Raïma, Anne-Guillemette (59 ans) est arrivée il y a près de neuf ans après avoir vécu en foyer. *« Je me suis toujours occupée de personnes âgées ou handicapées. Pour moi, c'est une forme de solidarité naturelle »,* explique Raïma.

DEVENIR ACCUEILLANT FAMILIAL

L'accueil familial s'adresse aux personnes en situation de handicap reconnues par la MDPH et aux personnes âgées de plus de 65 ans. Dans le cadre de la création de l'agence Autonomie, le projet est de développer ce type d'accueil qui répond à un besoin du public comme une alternative aux accueils collectifs. Pour devenir famille d'accueil, il faut faire la demande au Conseil départemental. L'agrément est délivré par le Président du Conseil départemental dont la validité est de 5 ans renouvelable. Il fixe le nombre (3 personnes maximum et 4 si couple) et le type de personnes (PA/PH) pouvant être accueillies et les modalités de l'accueil (temps complet ou temps partiel / temporaire ou permanent). Le Conseil départemental assure le suivi social et médico-social de la personne accueillie, le contrôle des accueillants et la mise en œuvre des formations obligatoires des accueillants familiaux.
Contacts : Direction de l'Autonomie : Madame BRULE Aurélie, Chargée de mission Autonomie par mail : abrule@mda.yvelines.fr ou par téléphone : 01 39 07 75 48 / 0 801 801 100
Renseignements : www.yvelines.fr

Moments de tendre complicité entre David et Marie-Claude (en haut) et avec Prisca (en bas)

« Je suis heureuse ici »

Dans ces deux familles, l'ambiance est apaisée, l'environnement sécurisant. Un cadre solide pour des personnes vulnérables qui peuvent baisser la garde, ne plus être regardées de travers. *« Je suis heureuse ici. Je ne me sens pas différente, pas handicapée »*, explique Prisca, une brillante élève à la Sorbonne qui a dû arrêter net ses études à cause de son handicap. Désormais sous traitement, elle s'est épanouie, travaille chez Cultura, voit des amies et passe beaucoup de temps à rire avec Marie-Claude et David. Le jeune homme, qui a 24 ans aujourd'hui, avait un emploi dans un Esat, en service de restauration mais avec la pandémie, il n'a plus d'activité, *« mais garde le moral »*.

Chez Raïma, Anne-Guillemette semble heureuse. *« Je me sens bien. Et j'apprends à prendre soin de moi »*, dit-elle. En journée, elle se rend toute seule dans un centre d'accueil pour personnes avec déficit. *« Je fais de la cuisine. J'aime bien. »* Ce qu'elle préfère ? *« Les contes. Je ne sais pas lire mais j'aime les écouter. Ça me rappelle maman qui a écrit des livres. Et j'aime la musique du pays de Raïma »*, sourit cette femme timide qui plus jeune, faisait du théâtre.

S.G.

L'ASSOCIATION RIVAGE CHERCHE BÉNÉVOLES

Depuis 1990, cette association versaillaise accompagne des malades en fin de vie, leurs familles et leurs proches. En 2020, elle a soutenu 1 958 patients. Elle a aujourd'hui besoin de bénévoles.
contact@association-rivage.net
Par téléphone : 01 39 07 30 58 / 06 16 30 81 13
www.association-rivage.net

PRÉVENTION JEUNESSE : LE DÉPARTEMENT AGIT

Le Département des Yvelines déploie une politique de prévention ambitieuse. Il s'agit de prioriser toutes les formes d'interventions en amont afin de prévenir, repérer et le cas échéant accompagner les difficultés de la petite enfance, de la jeunesse et de leur famille. Ainsi, plus de cinquante professionnels, au sein des 5 Territoires d'Action Départementale, animent les actions et réseaux de prévention pour les jeunes de 0 à 25 ans. Il s'agit de proposer des réponses individuelles aux besoins exprimés en matière d'éducation, de santé, de parentalité ou de ressources socioculturelles.

UN SITE POUR LES PARENTS ET LES ASSISTANTS MATERNELS

Assistants maternels, le Département des Yvelines vous invite à vous inscrire dès le 12 avril 2021 sur le site **assmat.yvelines.fr** et à renseigner toutes les informations qui pourraient être utiles à de futurs parents-employeurs : maison ou appartement, jeux proches, disponibilités, nombre d'enfants accueillis… Parents, vous pourrez, à partir du 17 mai 2021, accéder à cette plateforme dédiée pour vous mettre en relation avec les assistants maternels travaillant sur le territoire. Projet éducatif, horaires décalés…, assmat.yvelines.fr permet de trouver la solution la plus adaptée à votre situation et aux besoins de votre enfant. Grâce à un système de géolocalisation, vous pourrez trouver un accueil proche de votre habitation ou de votre lieu de travail.
www.assmat.yvelines.fr

ÉCONOMIE

Aider, et ne pas oublier un seul commerce

Difficultés économiques, manque d'activité : 2020 a été une dure réalité pour de nombreux commerces. Ils sont pour certains au bord du gouffre. Pour les soutenir, le Département a débloqué une enveloppe exceptionelle de 15 M€.

Un petit peu excentrée de la frénésie des commerces touristiques de la Cité royale, dans la rue du Vieux Versailles, une porte bleue se démarque, c'est Personnali'Thé. Elisabeth Calas, la propriétaire de la boutique, a subi violemment la crise sanitaire qui a brusquement fermé les portes de son commerce il y a un an, une librairie spécialisée en développement personnel. *« J'ai conçu ce lieu comme un lieu de vie,* confie-t-elle. *On prend un livre, on boit un thé, on discute… enfin, maintenant ce n'est plus possible. »*

Comme des milliers de commerces yvelinois, Personnali'Thé joue un rôle important dans le tissu local. Les clients sont des habitués. Elisabeth les connait personnellement. Les nouveaux clients, eux, viennent grâce au bouche-à-oreille, loin des gigantesques plateformes internet. *« J'ai eu peur pour mon commerce,* avoue-t-elle, *surtout lors du deuxième confinement. Je n'étais pas sûre que les banques me suivent une seconde fois. Les éditeurs ne nous ont pas fait de reports d'échéances et les frais sont importants. »* Mais Elisabeth s'est adaptée avec le Click & Collect pour continuer de travailler. Cependant, elle a dû renier une part de son identité. *« Ce qui a rendu aussi ce moment très dur, c'est qu'on a eu un très gros sentiment d'injustice. J'avais l'impression que toute la France travaillait, sauf moi »,* confesse-t-elle.

La clé sous la porte ?

À quelques kilomètres de là, à Saint-Nom-la-Bretèche, l'agence de voyage éponyme tire un bilan catastrophique de cette crise. *« J'ai ouvert mon agence dans le centre-ville en 1990. Quand on a fait trente ans dans le métier et qu'on*

n'a fait aucune faute de gestion… C'est injuste. » Corinne Thomas était pourtant confiante au début 2020, *« il était impossible d'imaginer que nous serions, quelques mois plus tard, dans une telle galère économique ».* En un an, elle a perdu la totalité de son chiffre d'affaires. Face à cela, l'aide allouée par l'État, qui s'élève à 1 500 € par mois durant le confinement, paraît bien faible. *« Nous sommes le seul commerce qui perd autant d'argent. Nous annulons et remboursons tout ce que nous avons fait depuis un an »,* explique-t-elle. Une peine impossible à mesurer pour la propriétaire qui risque de mettre la clé sous la porte après avoir fermé sa seconde agence à Croissy-sur-Seine. Aujourd'hui, elle et son mari viennent travailler gratuitement et quotidiennement. Ils ne peuvent pas se payer et ont même dû mettre leur employée au chômage partiel.

En attendant, ils en appellent à la solidarité de leurs clients habitués et de leurs voisins. *« Le maire est venu en personne nous soutenir »,* explique Corinne, qui compte avant tout sur la cagnotte mise en ligne pour soutenir ses finances.

Toute une activité économique

Si les maires sont inquiets, c'est qu'ils font tout pour sauver leurs commerces de proximité. Vecteur économique majeur, ils sont aussi créateurs d'activités. *« J'ai peur pour mes artisans »*, confie Delphine Cossé, gérante de L'Artiserie, une boutique d'artisans créateurs à Houdan. Dans cette ville, connue pour son nombre important de petits commerces, la solidarité est primordiale. *« Nous avons un groupe de discussion de commerçants qui a énormément été utilisé. Nous avons échangé sur les dispositifs d'aides mis en place, certains commerces ouverts ont aussi proposé de vendre nos produits »,* explique Delphine.

Un geste de solidarité qui n'est pas anodin. Derrière le vendeur, se cache un artisan qui a lui aussi subi la crise. *« Les salons annulés ont plombé l'artisanat. Cela a engendré une incertitude sur leur activité. Est-ce qu'ils vont pouvoir continuer leur activité ? J'ai peur pour mes artisans, et du coup, pour l'avenir de ma boutique »,* détaille la gérante qui conçoit que son magasin ne peut pas perdurer sans eux.

Il ne faut oublier personne

La crise sanitaire a cristallisé les craintes de nombreux commerces. Aujourd'hui, après plusieurs confinements, la peur est le sentiment qui prédomine. Avec une enveloppe de 15 M€ votée le

➔➔➔

Souriante, Elisabeth Calas a pourtant tremblé durant le second confinement pour son commerce versaillais.

5 février, le Département va tenter d'amoindrir ces difficultés, même si la tâche s'annonce complexe. *« Nous sommes tous d'accord pour aider nos commerces. Il est juste compliqué de mettre en place un dispositif quand la loi ne nous permet pas d'intervenir directement »,* rappelle le Président du Conseil départemental, Pierre Bédier. En effet, la loi française laisse le soin du développement économique aux communes via la loi NOTRe.

Face à cette contrainte, les Territoires d'Action Départementale (TAD) sont mobilisés. Antennes du Département à l'échelle locale, ils ont contacté chaque commune du département pour les aider dans les différentes démarches. Notamment pour lister l'ensemble des établissements éligibles à l'aide départementale. *« On a été efficace rapidement grâce à notre connaissance du tissu local »,* explique Frédérique Garnier-Tramoni, secrétaire général adjointe du TAD de Saint-Quentin-en-Yvelines. Dès le vote, la prospection téléphonique a permis de prendre contact avec toutes les mairies afin que, le 12 avril, une liste complète soit transmise aux services du Département. Si Saint-Quentin-en-Yvelines est le deuxième pôle d'emploi de l'Ouest parisien avec plus de 12 000 entreprises, le territoire n'est pas épargné. Pas moins d'une quarantaine de commerces sont concernés à Coignières, plus d'une trentaine à Trappes. Sans oublier les difficultés que rencontrent Élancourt, Montigny et Voisins-le-Bretonneux. *« C'est un soutien conséquent pour les commerçants »,* analyse Annabelle Bossavit, chargée de projets développement local. C'est aussi une question de survie pour tout un territoire. Aujourd'hui, les commerces de proximité et les artisans locaux sont des créateurs d'emplois non délocalisables et un rouage essentiel au dynamisme économique des Yvelines.

Nicolas Théodet

L'artisanat a subi de plein fouet la crise sanitaire. Aujourd'hui, il tente de survivre malgré une activité réduite.

Houdan : Delphine Cossé, assise au milieu de L'Artiserie, s'inquiète aussi de la suite des événements

YouTube yvelines-infos.fr

AMÉNAGEMENT

Le Très Haut Débit pour tous devient réalité

Finis les bugs à répétition et les problèmes de connexion avec sa tablette numérique ou son ordinateur. Près de 100 % du territoire des Yvelines est raccordé au Très Haut Débit par le biais de la fibre ou de la montée en débit.

© Istock

140
communes couvertes.

120
kilomètres de tranchées.

5 000
kilomètres de câble.

« *Nous pouvons participer à des visio-conférences et télécharger des fichiers instantanément alors que c'était impossible avant* », raconte un habitant de Maule. L'arrivée du Très Haut Débit a carrément changé la vie des Yvelinois, qui effectuent désormais leurs différentes opérations en quelques clics grâce au déploiement généralisé de la fibre dans les Yvelines, y compris en milieu rural.

Les zones rurales couvertes

Le numérique fait en effet désormais partie du quotidien, notamment pour le télétravail, le e-commerce ou encore les cours à distance. Et encore plus actuellement en raison de la crise sanitaire. Cet outil est aussi un élément essentiel pour renforcer l'attractivité du territoire.

Alors que les zones urbaines ont été traitées par des opérateurs privés, le Département a conclu un partenariat avec la société TDF en 2017 afin de couvrir l'intégralité des zones rurales. L'entreprise a de fait élaboré un plan pour déployer un réseau en fibre optique avant fin 2020 sur un total de 149 communes, et ce sur ses fonds propres, permettant ainsi une économie de plus de 100 millions d'euros d'argent public.

Même si l'installation a été quelque peu freinée à cause de la crise sanitaire mais aussi divers imprévus techniques, notamment la réutilisation d'ouvrages endommagés, Robert Valière, le directeur d'Yvelines-Fibre, l'aménageur, estime que *« l'objectif a été atteint et que la promesse qui avait été faite a été tenue ».*

Au total pas moins de 120 kilomètres de tranchées ont été creusées et près de 5 000 kilomètres de câble ont été installés. À ce jour, 140 communes sont couvertes. Les dernières localités, qui n'ont pas encore été raccordées, le seront avant l'été prochain.

Yves Fossey

RENAULT

Une nouvelle automobile à Flins

Repenser l'automobile et son économie au nord des Yvelines. C'est l'ambitieux projet porté par Renault sur le site de Flins. Une réflexion écologique et durable qui pourrait donner une nouvelle vision de l'industrie automobile.

Faire de l'usine de Flins l'exemple européen de la nouvelle économie de l'automobile. L'ambition peut sembler démesurée, mais c'est l'objectif de Renault. La marque au losange cherche *« à faire du business, en augmentant la durée de vie de ses véhicules »,* explique Jean-Philippe Billaï, directeur de l'usine et du projet Re-Factory Flins dévoilé en novembre dernier.

Avec l'arrêt de la Zoé et de la Nissan Micra prévu en 2024, le site devait se renouveler pour pérenniser sa présence dans les Yvelines. Aujourd'hui, le site emploi 2 500 collaborateurs. Maintenir ces emplois nécessite de s'adapter aux nouvelles attentes de la société envers l'automobile, notamment son intégration à l'économie circulaire. Pour ce faire, Flins est le site idéal. Paris et son bassin de 10 millions d'habitants offre un laboratoire gigantesque, à proximité d'importants axes logistiques tels que la Seine, le ferroviaire et l'autoroute.

L'usine yvelinoise devient alors le centre même du projet Re-factory qui part d'un constat simple : *« Dans l'automobile, un véhicule peut avoir plusieurs vies. À chacune d'elles, il peut générer de la valeur. Le projet de Renault est de réussir à capter cette valeur »*, explique le Directeur.

Créer un écosystème autour de quatre pôles d'activités

Pour mener à bien ce projet, tout un écosystème se met en place à Flins. Il s'articule autour de quatre pôles. « Re-nergy » servira à recycler les batteries des véhicules. « Re-cycle », permettra de récupérer les pièces des vieilles voitures et de réutiliser la matière première. « Re-Factory » a pour objectif de reconditionner plus de 100 000 véhicules d'occasion par an d'ici 2030 et de les remettre sur le marché. « Re-start » ambitionne de devenir une véritable vitrine de l'innovation. Au cœur de cet écosystème, des grosses entreprises, des start-up, des universités, des formateurs et des chercheurs seront réunis dans les Yvelines. Ils ont *« un même objectif, créer des business durables et rentables ».*

L'idée c'est donc de faire du site un modèle vertueux, multipliable à travers l'Europe. *« Nous avons un projet moderne et novateur. Il interpelle des sujets de société et des enjeux industriels »,* précise Jean-Philippe Billaï. Un enjeu de taille qui permettra, à l'horizon 2030, d'employer 3 000 collaborateurs dans la vallée de la Seine.

Nicolas Théodet

La chaîne d'emboutissage qui produit les pièces détachées aura un rôle central dans les nouvelles fonctions du site.

Nouveau ! Pass+

La carte des jeunes

Hauts-de-Seine - Yvelines

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

De l'entrée en 6e à la majorité, le Département accompagne les jeunes :

- ✓ **Aide financière**
- ✓ **Bons plans**

Inscrivez-vous !
Demandez votre carte

Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines - Communication - juin 2020 - NL

www.78-92.fr
www.passplus.fr

Yvelines • Hauts-de-Seine
yvelines #36 printemps 2021

Pour vous aider :
09 69 32 60 92
(n° non surtaxé)
du lundi au vendredi
de 9h à 19h

RÉSEAUX SOCIAUX

Le magazine départemental est distribué dans vos boîtes aux lettres quatre fois par an. Mais, vous pouvez nous retrouver tous les jours sur yvelines-infos.fr et sur les réseaux sociaux. Vous êtes toujours plus nombreux à suivre les comptes du Conseil départemental des Yvelines. Chaque semaine de nouveaux abonnés, de plus en plus de réactions et de commentaires, et nous vous en remercions !

Pour Paris 2024, le projet d'Allée Royale, imaginé par Louis XIV, va revoir le jour entre Versailles et Saint-Cyr-l'Ecole.

Dans les Yvelines, pas besoin d'une vidéo de McFly & Carlito pour vous rappeler les gestes barrières.

Les élèves du collège Sainte-Thérèse de Rambouillet, où a été scolarisé Louis Burton, ont suivi la course du skipper pendant son Vendée Globe.

Les chevreuils des Yvelines profitent de la neige.

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

yvelines-infos.fr
yvelines le département
les_yvelines
yvelines.fr
Les_Yvelines
YouTube YvelinesCG78

© Thierry MOUNY

YouTube yvelines-infos.fr

De Versailles à Mantes-la-Jolie, la culture se transporte

Des sculptures de l'Orangerie vont être installées au Val Fourré pour restauration. Un projet original initié par le Département des Yvelines et le Château de Versailles, pour donner accès à la culture au plus grand nombre. Pour que l'art ne reste pas confiné dans un musée.

« *Le moins que l'on puisse demander à une sculpture, c'est qu'elle ne bouge pas* », plaisantait Salvador Dali. Voilà bien un projet qui contredit l'artiste catalan. En effet, quatre magnifiques groupes sculptés, d'environ 30 tonnes chacun, vont être délocalisés au Val Fourré. Le chantier de restauration durera près de deux ans. L'occasion pour les publics scolaires, les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et les habitants qui n'ont pas forcément la possibilité d'aller dans un musée, de découvrir des œuvres d'art exceptionnelles, près de chez eux. Un parcours scénographique attenant à l'atelier de restauration va retracer l'histoire du Château de Versailles, et mettra en lumière les métiers d'art mais aussi les projets urbains menés au Val Fourré. L'art sera le trait d'union entre deux territoires : unique en son genre, cette opération mêle culture et inclusion sociale parce qu'elle rapproche deux patrimoines et deux villes des Yvelines aux identités différentes.

Sandrine Gayet

« Ce soutien du Conseil départemental permet d'inscrire le Château, et ses chefs-d'œuvre, dans notre temps et notre territoire. »

Catherine Pégard, présidente de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles

© Château de Versailles

15 M€ SUR 3 ANS

Sauvegarder et développer le patrimoine exceptionnel des Yvelines est une réelle volonté du Conseil départemental des Yvelines. C'est dans cette logique, qu'il débloque une subvention de 15 M€ sur trois ans pour aider le château de Versailles à entretenir son site exceptionnel : restauration des sculptures, des grilles, création du Campus des métiers d'art et du patrimoine, entretien de l'Opéra royal et des berges du Grand Canal, replantations dans son parc…

© Istock

VÉLO

La liberté de nos campagnes en quelques tours de roue

En plein essor, le tourisme à vélo redonne vie à certaines communes rurales. De plus en plus de cyclistes arpentent aux beaux jours les kilomètres qui les séparent des villes vers une vie de plein air et de liberté.

Le développement du vélo à assistance électrique n'y est pas pour rien. Depuis près de cinq ans, la petite reine s'impose comme un outil de premier ordre dans le secteur du tourisme. La preuve : depuis Versailles jusqu'aux confins du département, la « Véloscénie Paris le Mont Saint-Michel » permet de découvrir le Sud Yvelines et son patrimoine, longtemps abandonnés au profit de l'autoroute A 10 et des voitures déboulant à 130 km/h sans observer le paysage qui les entoure.

C'est sur cet itinéraire, entre Rambouillet et Épernon, que les cyclistes peuvent avoir la chance de rencontrer, dans la commune d'Émancé, Françoise et Michel Leprince. Au calme, au cœur d'un massif forestier, ces deux amoureux du vélo observent les changements qui s'opèrent. « *Le parcours de la Véloscénie passe juste là* », montre Michel en pointant du doigt la route qui longe sa propriété. Comme une curiosité dans le paysage, elle rythme la vie du couple qui a ouvert un gîte, « Les Petits Princes ». Référencés sur France Vélo Tourisme, ils ont adapté leur maison à l'accueil des vélos. « *Nous entrons par le portail électrique. Puis les locataires peuvent poser leur vélo dans l'abri de jardin, tandis que le cellier dispose de tous les éléments pour permettre de recharger les vélos électriques* », explique Françoise. « *Nous pouvons aussi proposer un atelier de réparation et, avec une remorque, venir en assistance en cas de besoin* », continue-t-elle. Dans l'idée, le couple propose de s'adapter aux besoins de chacun. « *Nous sommes aussi garage mort* », explique la propriétaire. Les voyageurs peuvent laisser leur voiture pendant tout le périple, et revenir la chercher après. Eux-mêmes touristes à vélo, ils ont rapidement compris les enjeux. Rien qu'avec l'obtention, en 2020, de la marque nationale « Accueil Vélo », propriété de France Vélo Tourisme, et décernée par le Département, ils ont pu obtenir sept réservations de cyclistes, contre aucune en 2019. Un gage de qualité attribué à 37 établissements touristiques des Yvelines.

Faire revivre nos villages ruraux

Aux alentours de la forêt de Rambouillet, les vélos n'ont jamais été aussi nombreux. Entre 2019 et 2020, la progression se chiffre à près de 42 % sur le compteur vélo du Conseil départemental. Un phénomène expliqué par la restriction des 100 km post-confinement. Ces touristes locaux sont un atout de poids pour redynami-

ser les centres-bourgs de petits villages pittoresques. En effet, le touriste à vélo prend son temps, flâne, découvre et s'émerveille de ce qu'il croise. Mais avant tout, il consomme. Loin des aires d'autoroutes ou des grandes surfaces, il se lance à la recherche d'authenticité et privilégie la petite échoppe. En moyenne, les touristes à vélo dépensent 13 € de plus par jour que les autres voyageurs. Une manne considérable qui se chiffre à 5,1 Mds€/an sur l'ensemble du territoire français selon une étude Inddigo - VetigoLab parue en avril 2020. Une tendance confirmée par Michel et Françoise, qui de leur côté ont décidé cet été de suivre les routes de la Véloscénie et de pousser jusqu'en Bretagne. *« Il y a toujours de plus en plus de monde sur les voies cyclables. En 2021, ça va continuer »*, confie Michel qui regrette cependant le manque de communication autour de la création de ces voies cyclables. Pourtant, la France est classée deuxième pays d'Europe, et des dizaines de voies sont inaugurées chaque année pour parfaire le maillage. Pour pallier cela, des panneaux « Relais Information Service » ont d'ailleurs été installés le long de « La Véloscénie Paris le Mont-Saint-Michel » en début d'année. Ils orientent les touristes et promeneurs afin de leur faire découvrir les richesses du territoire.

Nicolas Théodet

LA SEINE À VÉLO

Au nord des Yvelines sera inaugurée cette année la Seine à Vélo. Un autre itinéraire cyclable de 430 km qui longera les bords de la Seine sur toute la longueur du département en direction du Havre, de Deauville et Honfleur et de leurs plages de galets normandes. Découvrez l'itinéraire complet sur laseineavelo.fr. Vous y trouverez toutes les informations pour préparer votre excursions et pourrez télécharger vos parcours.

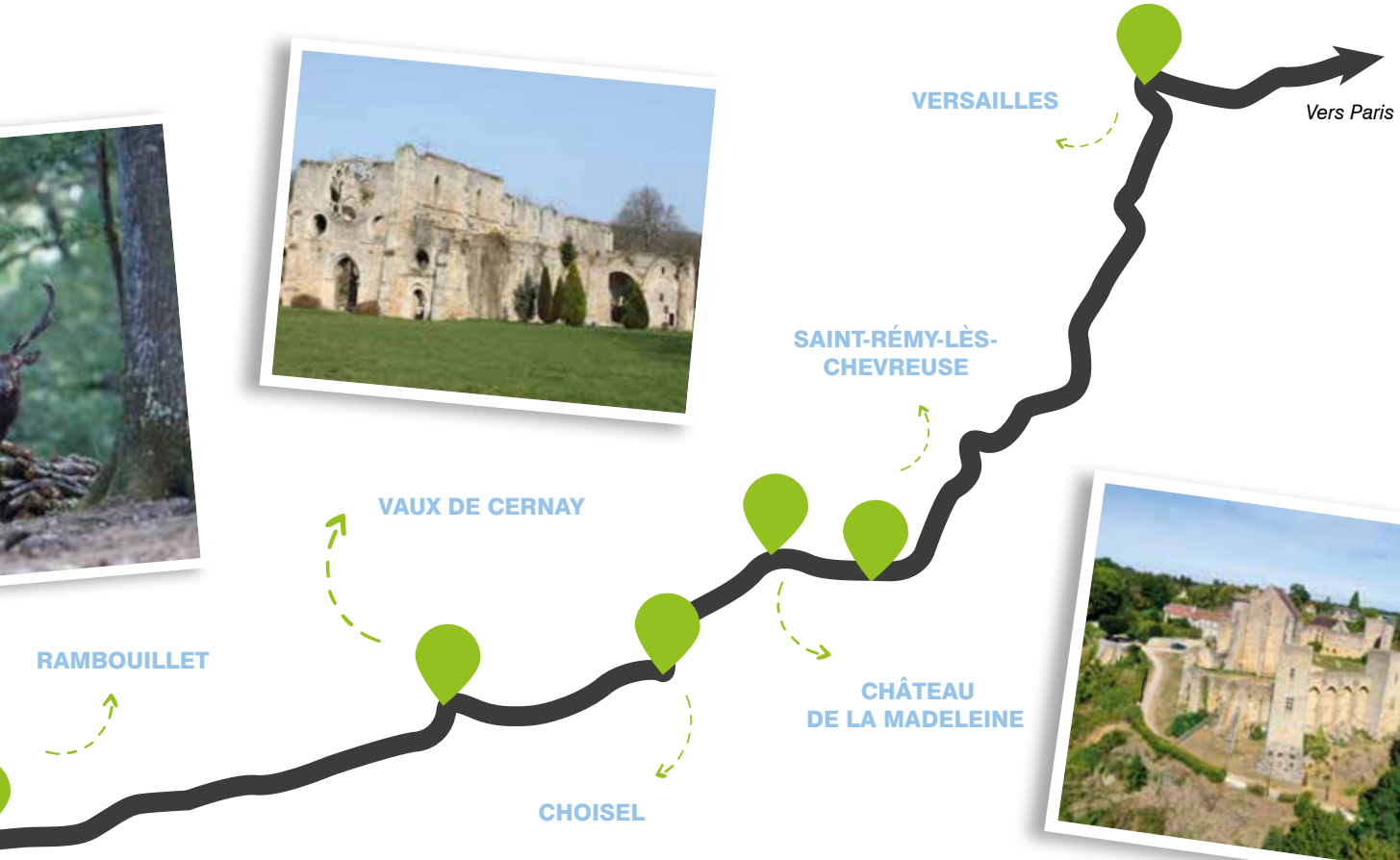

« Je pense que je suis sur terre pour accomplir une mission, j'y crois en permanence. »

PORTRAIT

Le rayon de soleil des enfants

Le leitmotiv de Neusa Thomasi, une artiste brésilienne arrivée en France en 1987, est de permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir grâce aux arts du cirque.

Débordante d'énergie et toujours souriante même dans la difficulté, Neusa Thomasi, la directrice de la Compagnie des Contraires, se donne sans compter. *« Je pense que je suis sur terre pour accomplir une mission, j'y crois en permanence… »* Elle a choisi de s'investir en faveur des quartiers dans le but d'apporter du bonheur aux enfants qu'elle accueille sous le chapiteau de la troupe, planté à Chanteloup-les-Vignes, non loin des immeubles de la cité de la Noé. Les minots, qui jouent les équilibristes sur des balançoires, des boules ou encore autour d'anneaux, deviennent alors des artistes d'un jour.

C'est tout simplement de la prévention et de la formation en utilisant les arts du cirque. *« J'offre un accès à la culture et de la joie de vivre aux enfants, il y a aussi une notion de dépassement de soi. Je les prépare aux spectacles qu'ils interprètent devant leurs proches. C'est aussi un moyen de favoriser le lien social. »*

Créée en 1991 sous la forme d'une association, la troupe célèbre cette année ses 30 ans. « *Au départ, la cité était notre théâtre, nous posions des tapis sur le sol pour présenter nos spectacles de rue, les habitants nous regardaient par les fenêtres avec des grands yeux.* » C'est seulement en 2008 qu'elle s'est installée sous un chapiteau. *« Nous avons pu développer nos activités et nous avons lancé des cours. Alors que les gens ne connaissaient pas le monde du cirque, ils ont pu découvrir cet univers. »*

La Compagnie des Contraires, présidée par François Bebin, est soutenue financièrement par la mairie de Chanteloup-les-Vignes, le Département des Yvelines, la Région Île-de-France et l'État. Elle s'est sans cesse développée. Au départ, la troupe n'était composée que de cinq membres. Aujourd'hui elle compte 35 artistes internationaux. *« Nous sommes implantés à Chanteloup-les-Vignes mais nous rayonnons sur toute l'Île-de-France, ce sont plus de 5 000 personnes par an qui profitent des activités. »*

Les 30 ans de la troupe seront célébrés l'été prochain lors du festival Sillon d'Art. Seize compagnies sont attendues pour cette fête qui aura lieu du 2 au 11 juillet.

Yves Fossey

WWW.COMPAGNIEDESCONTRAIRES.COM

Sortir dans les Yvelines

Voici une sélection d'événements qui animent les Yvelines. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les conditions d'accès et la programmation pourront être modifiées. Renseignez-vous avant chaque rendez-vous.

À PARTIR DU 3 AVRIL

VISITE AUDIOGUIDÉE DU DÉSERT DE RETZ À CHAMBOURCY

Tous les samedis à partir du 3 avril, rendez-vous au Désert de Retz, pépite architecturale à Chambourcy. Pour profiter pleinement de votre visite, vous devez télécharger l'application audioguide gratuite « Le Désert de Retz » et l'ouvrir en amont de votre visite afin que l'ensemble du contenu se télécharge. Pour ceux qui n'ont pas de Smartphones, des tablettes sont à disposition dans la limite du matériel disponible. Une activité familiale qui saura ravir tout le monde.

10€ la visite
8€ de 8 à 17 ans.

DU 19 AU 23 AVRIL

STAGE DE VOILE

Le Yacht Club du Pecq organise un stage de Voile de Printemps qui se déroulera pendant la première semaine des vacances scolaires du lundi 19 au vendredi 23 avril 2021. Organisés sur le plan d'eau du club et encadrés par des moniteurs agréés, ces stages sont l'occasion de pratiquer une activité en groupe et en plein air !

À partir de 8 ans, informations sur ycpecq.fr

20 MAI

FANTAISIES MUSICALES À POISSY

Le calendrier a été quelque peu bousculé durant cette année. Mais les Fantaisies musicales continuent ! L'Orchestre de l'Alliance, dirigé par Pejman Memarzadeh, vous donne rendez-vous pour un concert grand public, accessible aussi bien pour les mélomanes que pour les novices, au théâtre de Poissy le 20 mai prochain.

www.yvelines-infos.fr

JUSQU'AU 21 MAI

GLOBE-TROTTERS : LES OPÉRATEURS D'ALBERT KAHN AUTOUR DU MONDE

Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines proposent l'exposition : « Globe-Trotters, les opérateurs d'Albert-Kahn autour du monde (1909-1930) », au Domaine départemental de Sceaux, au parc départemental des Chanteraines dans les Hauts-de-Seine et au Domaine de Madame Elisabeth à Versailles. Une exposition riche qui aide à voyager et à rêver.

Entrée libre
www.yvelines-infos.fr

22 MAI

FÊTE DE LA NATURE

Rendez-vous au Parc du Peuple de l'Herbe à Carrières-sous-Poissy pour une nouvelle édition de la Fête de la Nature. Cette année, le thème « À travers mille et un regards » sera traité. Le regard du photographe, le regard du naturaliste, de la conteuse… De nombreuses animations vous seront proposées durant tout l'après-midi.

Entrée libre
www.yvelines-infos.fr

29 MAI

JOURNÉE BOTANIQUE AVEC LA SALAMANDRE VERTE AU MESNIL-LE-ROI

L'association de la Salamandre Verte vous propose un chantier participatif à la prairie communale du Mesnil-le-Roi à partir de 10h30 et une journée sur le thème de la découverte de la botanique. Au programme : une matinée

Retrouvez davantage d'événements sur
YVELINES-INFOS.FR rubrique agenda

de balade botanique dans la prairie : découverte de la flore de la prairie à travers ses différents écosystèmes. L'après-midi, participez à un atelier pratique de reconnaissance de plantes, avec mise à disposition de matériel.

Inscription préalable obligatoire par mail à lasalamandreverte@gmail.com.

29 ET 30 MAI

FÊTE DU TOUR À CHATOU

Pour célébrer la dernière étape du Tour de France 2021, le Département des Yvelines et la Ville de Chatou organisent la Fête du Tour les 29 et 30 mai prochains. Deux jours d'animations, de démonstrations spectaculaires et de fête.

Entrée gratuite

COUP DE PROJECTEUR

12 JUIN

NUIT DU HANDICAP

La Nuit du handicap revient en 2021 à travers la tenue de plusieurs événements. Dans les Yvelines, c'est la ville de Versailles qui accueillera les festivités en plein air. Spectacles, ateliers, rencontres, handisport, témoignages… Cette nuit a pour objectifs de permettre à tous, personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas, de révéler leurs talents et de créer un rassemblement ludique et joyeux (dans le respect des gestes barrières).

Entrée gratuite

DU 5 AU 20 JUIN

TOUS AUX JARDINS

Avant sa réouverture, le Musée départemental Maurice Denis vous propose des week-ends au vert ! Le week-end du 5 juin, cap sur Saint-Germain-en-Laye pour « Rendez-vous aux jardins ». Puis, jusqu'au 20 juin, rendez-vous pour de nombreuses autres activités : flâner parmi les sculptures, contes, yoga, musique, pique-nique… Un vaste programme avant les vacances d'été.

Entrée libre
www.yvelines-infos.fr

13 JUIN

LA JOVACIENNE

La Jovacienne est de retour ! Rendez-vous au départ de Jouy-en-Josas pour des randonnées VTT familiales, sportives et ouvertes à tous. Vous pourrez découvrir les sentiers de la vallée de la Bièvre ainsi que les forêts domaniales de Versailles et Meudon. Plusieurs distances vous sont proposées : 25, 38 ou 57 km.

DU 18 AU 25 JUIN

ECQUEVILLY - MARSEILLE À VÉLO

Un Road Trip en VTT d'Ecquevilly à Marseille est organisé du 18 au 26 juin 2021. Cet événement permettra de mobiliser des femmes et des hommes de différents horizons afin de vivre une expérience noble et de recueillir des fonds au profit du handicap. Les dons seront reversés à l'association Handi Val De Seine afin de pouvoir financer un projet d'animation, de séjours, ou d'équipements au bénéfice des résidents en situation de handicap.

Les élus du Conseil départemental

Vos 42 représentants, par cantons, sur le territoire.

❶ CANTON D'AUBERGENVILLE

Pauline **Winocour-Lefevre**
Vice-présidente
déléguée aux ruralités
pwinocour-lefevre@yvelines.fr

Laurent **Richard**
lrichard@yvelines.fr

❷ CANTON DE BONNIÈRES-SUR-SEINE

Josette **Jean**
jjean@yvelines.fr

Didier **Jouy**
djouy@yvelines.fr

❸ CANTON DE CHATOU

Ghislain **Fournier**
Vice-président délégué à la
nouvelle organisation territoriale,
et la simplification administrative
gfournier@yvelines.fr

Marcelle **Gorguès**
mgorgues@yvelines.fr

❹ CANTON DU CHESNAY

Philippe **Brillault**
pbrillault@yvelines.fr

Sylvie **d'Estève**
sdesteve@yvelines.fr

❺ CANTON DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Catherine **Arenou**
Vice-présidente
déléguée à l'insertion,
et à la politique de la ville
carenou@yvelines.fr

Laurent **Brosse**
lbrosse@yvelines.fr

❻ CANTON DE HOUILLES

Alexandre **Joly**
Vice-président délégué aux sports
ajoly@yvelines.fr

Nicole **Bristol**
nbristol@yvelines.fr

❼ CANTON DE LIMAY

Cécile **Dumoulin**
Vice-présidente
déléguée aux collèges
cdumoulin@yvelines.fr

Guy **Muller**
gmuller@yvelines.fr

❽ CANTON DE MANTES-LA-JOLIE

Pierre **Bédier**
Président
pbedier@yvelines.fr

Marie-Célie **Guillaume**
Vice-présidente déléguée
à l'économie, la formation
professionnelle, à l'enseignement
supérieur et à l'interdépartementalité
mcguillaume@yvelines.fr

❾ CANTON DE MAUREPAS

Alexandra **Rosetti**
arosetti@yvelines.fr

Yves **Vandewalle**
yvandewalle@yvelines.fr

❿ CANTON DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Michel **Laugier**
mlaugier@yvelines.fr

Laurence **Trochu**
ltrochu@yvelines.fr

⓫ CANTON DES MUREAUX

Yann **Scotte**
yscotte@yvelines.fr

Cécile **Zammit-Popescu**
czammit-popescu@yvelines.fr

⓬ CANTON DE PLAISIR

Joséphine **Kollmannsberger**
Vice-présidente déléguée
à l'environnement, la culture
et le tourisme
jkollmannsberger@yvelines.fr

Bertrand **Coquard**
bcoquard@yvelines.fr

⓭ CANTON DE POISSY

Karl **Olive**
Vice-président délégué au
numérique et à la communication
kolive@yvelines.fr

Élodie **Sornay**
esornay@yvelines.fr

⓮ CANTON DE RAMBOUILLET

Xavier **Caris**
xcaris@yvelines.fr

Clarisse **Demont**
cdemont@yvelines.fr

⓯ CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Philippe **Benassaya**
pbenassaya@yvelines.fr

Sonia **Brau**
sbrau@yvelines.fr

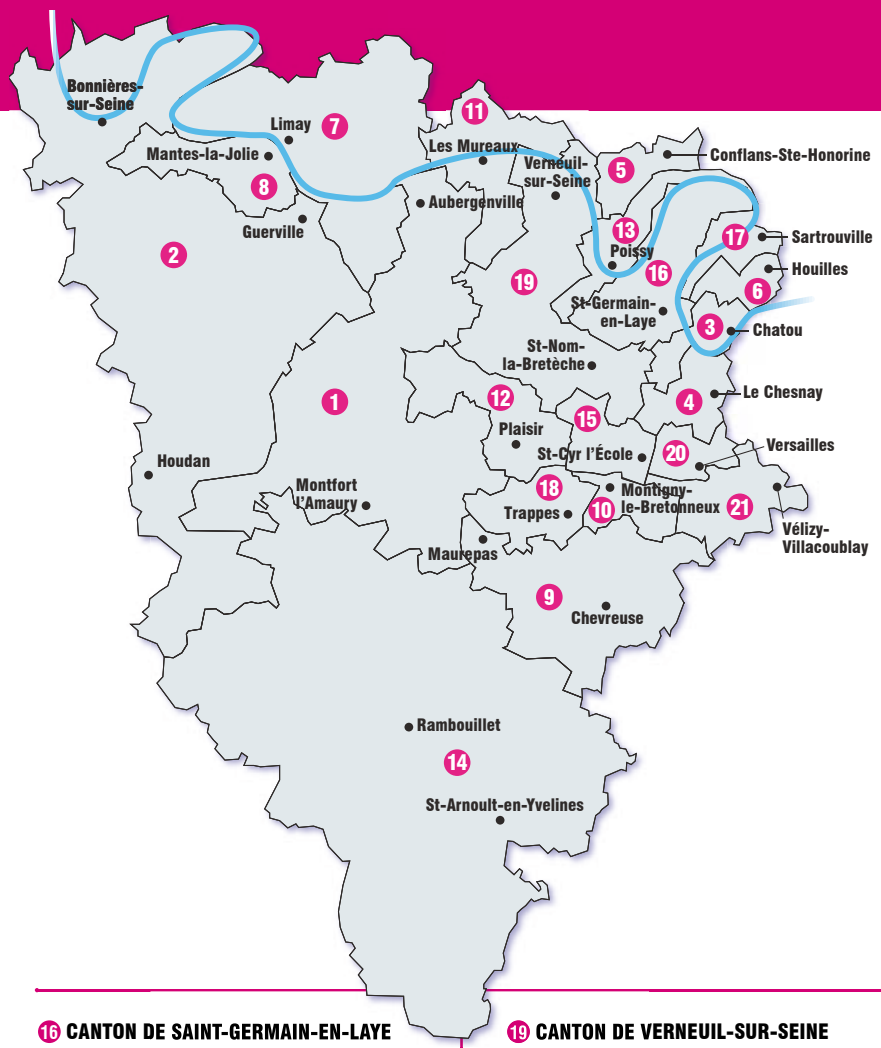

16 CANTON DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Élisabeth **Guyard**
eguyard@yvelines.fr

Jean-Noël **Amadei**
jnamadei@yvelines.fr

17 CANTON DE SARTROUVILLE

Pierre **Fond**
Vice-président délégué
à l'intercommunalité,
l'Europe et la Métropole de Paris
pfond@yvelines.fr

Janick **Gehin**
jgehin@yvelines.fr

18 CANTON DE TRAPPES

Anne **Capiaux**
acapiaux@yvelines.fr

Nicolas **Dainville**
ndainville@yvelines.fr

19 CANTON DE VERNEUIL-SUR-SEINE

Jean-François **Raynal**
Vice-président délégué
aux mobilités et patrimoine
jfraynal@yvelines.fr

Hélène **Brioix-Feuchet**
hbrioixfeuchet@yvelines.fr

20 CANTON DE VERSAILLES 1

Claire **Chagnaud-Forain**
cchagnaudforain@yvelines.fr

Olivier **de La Faire**
odelafaire@yvelines.fr

21 CANTON DE VERSAILLES 2

Marie-Hélène **Aubert**
Vice-présidente
déléguée à l'autonomie
mhaubert@yvelines.fr

Olivier **Lebrun**
Vice-président délégué à la famille
olebrun@yvelines.fr

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Vendredi 28 mai
- Jeudi 24 juin : séance d'installation de la nouvelle Assemblée départementale
- Vendredi 9 juillet

Numéros utiles

Conseil départemental des Yvelines
- 01 39 07 78 78
- www.yvelines.fr/contact

TOUTES LES AIDES ET SERVICES : www.78-92.fr

ALLÔ PMI * 01 30 836 100

ALLÔ SOLIDARITÉS * 01 30 836 836

ALLÔ PLANIFICATION FAMILIALE * 01 30 836 121

Informations personnes âgées / personnes handicapées :
- autonomie78@yvelines.fr

et ALLÔ AUTONOMIE 0 801 801 100 *

ALERTE MALTRAITANCE 01 39 55 58 21
- Vous subissez, vous voyez, vous doutez de possibles cas de maltraitance sur des seniors ou personnes en situation de handicap ? Appelez du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines :
- 01 39 50 84 72

Archives Départementales des Yvelines :
- 01 61 37 36 30

Musée départemental Maurice-Denis (actuellement fermé au public pour travaux) :
- 01 39 73 87 87

Service Archéologique Interdépartemental Yvelines - Hauts-de-Seine :
- 01 61 37 36 86

SOS MÉDECIN 01 39 58 58 58

URGENCES POMPIERS : 18

SAMU 15

POLICE-SECOURS 17

ALLÔ ENFANCE EN DANGER 119

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION 0 800 005 696

* Prix d'un appel local

Tour de France™

FÊTE DU TOUR 2021

Les Yvelines célèbrent la petite reine !
Entrée gratuite
CHATOU - ÎLE DES IMPRESSIONNISTES

SAMEDI 29 MAI

Village d'animations • 14h30 - 19h
Concert • 19h
Show trial • 20h30
Cinéma en plein air : « Tous en Selle ! » • 22h30

DIMANCHE 30 MAI

Rando cyclotouriste • à partir de 9h
Village d'animations • 10h - 18h
Randonnée à vélo pour tous • 14h - 17h

sortir-yvelines.fr
yvelines-infos.fr
#FETEDUTOUR2021

VILLE DE chatou

Yvelines
Le Département